

PROGRAMME

Il existe à notre époque beaucoup de Revues consacrées à la diffusion, soit du Spiritualisme, soit des faits psychiques, et chacune de ces publications répond à un besoin intellectuel spécial.

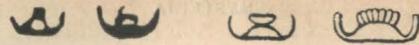
Il y a des hommes de science et des esprits méditatifs et sérieux pour lesquels les faits et leur contrôle minutieux priment tout. A cette clientèle répondent les Revues psychiques.

Il existe, au contraire, des êtres tout de sentiment pour qui les idées élevées et les aspirations de dévouement priment tout. Pour cette classe de lectrices, les Revues spirites et mystiques trouvent leur raison d'être.

Enfin, il ne faut pas oublier les diverses écoles. Quand un poussin est devenu coq, il fonde une famille, ou une nouvelle école. Quelque nom qu'il prenne, l'ancien poussin reste tout de même un « galinacé » et ne diffère des autres que par... la couleur du plumage. Mais qu'importe ! Une nouvelle Ecole s'accompagne généralement d'un nouvel organe. Et c'est justice !

Mais le domaine de l'occultisme est considérable. Pendant vingt-deux ans sans interruption, nous avons dirigé la Revue *l'Initiation* qui constitue le répertoire le plus complet de l'occultisme contemporain, et qui a aidé d'une manière remarquable l'expansion de ce mouvement.

« *Mysteria* » a succédé à *l'Initiation* pour en rajeunir la forme. « *Mysteria* » est une revue qui complète, d'une manière technique, toutes les Revues psychiques.



PARTIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

Cette partie est ouverte aux écrivains de toutes écoles sans aucune distinction, et chacun d'eux conserve la responsabilité exclusive de ses idées.

L'Hermétisme en 15 figures

A la fin du *Theatrum Chemicum* il existe un traité d'alchimie et d'hermétisme en quinze figures que nous sommes heureux de reproduire intégralement pour nos lecteurs.

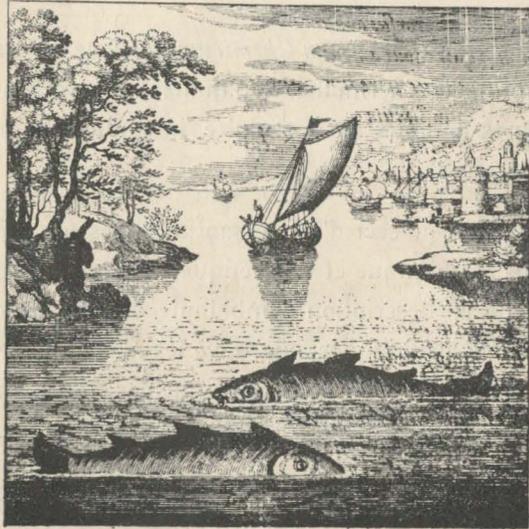
Ce traité a ceci d'intéressant qu'il est en même temps alchimique et hermétique, c'est-à-dire qu'à côté de la description symbolique des opérations purement alchimiques, on trouve les renseignements précieux sur l'évolution des principes de l'homme et les transformations possibles du Corps astral.

Les trois constituants de l'être humain : le Corps physique, le Corps Astral et l'Esprit sont représentés par trois hommes faciles à déterminer; nous signalons tout spécialement le dédoublement astral, où l'esprit conduit l'astral dans l'Inde (12^e fig.) pour recevoir une initiation spéciale; l'action de la médecine universelle sur la régénération de l'hermétisme forme la fin de cette action symbolique.

7

Animadvertite & recte intelligite
Pisces duos in nostro mari natate.

PRIMA FIGVRA.



Mare est Corpus, duo Pisces sunt
Spiritus & Anima.

Philo.

9

Hic celeriter animadvertite
Nigram feram in Ilyva.

SECVNDV FIGVRA.



PVTREFACTIO.

B

Philo-

II.

Deinceps sine cura scitote
In sylva cervum & unicornu latere.

TERTIA FIGVRA.



In Corpore est Anima & Spiritus.

B 2 *Fideli-*

13

Est summum portentum
Ex duobus leonibus unum fieri.

QVARTA FIGVRA.



Spiritus & Anima sunt conjungendi & redigendi
ad corpus suum.

B. 3 *Alexan--*

15

Lupus & Canis sunt in una domo:
Postremo tamen ex his unum fit.

QVINTA FIGVRA.



Mortificatio, & albificatio, corporis conjunctiq;
cum Anima & Spiritu imbitio,

Horren-

17

Hoc verè est magnum miraculum & cita fraus,
In venenoso Dracone summam medicinam inesse.

SEXTA FIGVRA.



Mercurius rectè & chymicè præcipitatus vel sublima-
tus, in sua propria Aqua resolutus & rursus
coagulatus.

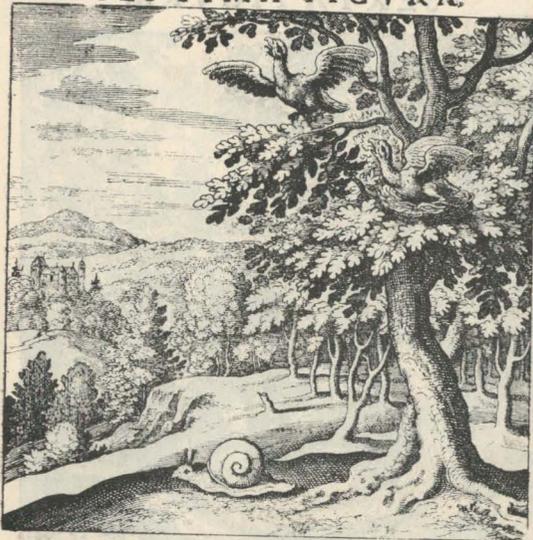
C

Nidus

19

Dux aves in sylva nominantur,
Cum tamen saltem una intelligatur.

SEPTIMA FIGVRA.



Mercurius sæpius sublimatus, tandem figitur, ut non amplius auferre & avolare per vim ignis possit: Toties enim sublimatio reiteranda, quousque fixus fiat.

C 2

Repe.

21

Dux aves sunt nobiles & magni pretij,
Corpus & Spiritus, alter alterum confumit.

OCTAVA FIGVRA.



Corpus iterum ponatur pro digestionem in simu equinuræ vel balneum, superfuso suo aere vel Spiritu à Corpore olim subtracto. Corpus factum est per operationem albam, Spiritus vero rubeus arte. In sum opus tendit ad perfectionem, præparaturq; sic Lapis Philosophorum.

C 3

Nunc

23

Dominus sylvarum potitus est suo regno,
Et ab infimo ad supremum gradum conscendit.

NONA FIGVRA.



*Si fortuna volet, fies ex Rhetore Consul,
Si volet hac eadem, fies ex Consule Rhetor.
Intellige primum Gradum Tincturæ verè apparuisse.*

OMNES

25

Salamandra vivit in igne,
Ignisq; hanc mutavit in optimum colorem.

DECIMA FIGVRA.



Reiteratio, gradatio & melioratio Tincturæ, vel Lapidis Philofophorum: Augmentatio potius intelligatur.

D

Senex

27

Pater, Filius, cum ductore sibi sunt juncti manibus,
Corpus, Spiritus & Anima, hic subintelligitur.

VNDECIMA FIGVRA.



D 2 Hic

29

Alius mons Indiæ in vase jacet,
Quem Spiritus & Anima, utpote filius & dux, con-
scenderunt.

DVODECIMA FIGVRA.



D 3: O Fili

3r

Hic Pater devorat Filium:
Anima & Spiritus è corpore promanant.

DECIMATERTIA FIGVRA.



Hic

3s

Hic vehementer sudat Pater,
Oleum & recta Tinctura Philosophorum ex eo pro-
manat.

DECIMAQVARTA FIGVRA.



E

Hic

35

Hic Pater & Filius in unum sunt copulati,
Vt simul in æternum maneant.

DECIMA QUINTA FIGVRA.



Définition générale de l'occultisme

L'occultisme a pour but l'étude de la tradition antique concernant les forces cachées (hyperphysiques) de la nature, de l'homme et du plan divin.

Cette tradition était enseignée aussi bien dans l'Égypte que dans les anciens sanctuaires de la Chine et de l'Inde, à une élite d'individus sélectionnés par une initiation progressive. La science n'était donc pas prodiguée à tout le monde : elle était cachée dans les temples, et nous pouvons définir ce premier aspect sous le nom de *science cachée* (*scientia occulta*).

*
**

La science enseignée dans les mystères étudiait le plan invisible sous tous ses aspects :

- 1° Dans l'homme ;
- 2° Dans la nature sous son double aspect de nature naturante et de nature naturée ;
- 3° Dans le plan divin, ainsi que les relations de ces divers plans ou principes entre eux, leur rapport et leurs diverses manifestations. On peut donc définir cette seconde partie de la tradition : la science de l'invisible ou *la science du caché* (*scientia occultati*).

* *

Enfin, une fois l'enseignement constitué, une méthode particulière permettait de *revoiler* pour les profanes les révélations des mystères, par le symbolisme, les hiéroglyphes, les légendes religieuses, les mythes et tous les procédés dérivés de ces pratiques ; la Vérité était transmise à la foule sous les voiles appropriés ; la science occulte cachait donc ce qu'elle avait découvert ; c'était la *science revoilée* (*scientia occultans*).

* *

Tel est le triple aspect de la science occulte, et, lorsqu'on étudie un des nombreux auteurs qui se sont occupés de cette question, il est de toute importance de savoir à quel genre d'étude ils se rattachent dans la triple définition de la science occulte :

1° *Occulta*;2° *Occultati*;3° *Occultans*.

L'étude de chaque section demande en effet un travail spécial et des développements particuliers que nous allons résumer rapidement de notre mieux.

* *

I

La première section est surtout historique ; elle

s'appuie sur les découvertes des savants contemporains concernant l'égyptologie, la philologie et la géologie, ainsi que l'anthropologie et toutes les sciences historiques.

L'occultiste, en effet, doit être respectueux des travaux considérables de la science contemporaine ; il doit éclairer cette science aux lumières des enseignements de la tradition antique, mais ne doit ignorer aucun des principes généraux de la science contemporaine sous peine d'erreurs graves. La science antique et la science contemporaine forment en effet les deux pôles d'antithèse et de thèse, d'où peut seule émaner une véritable synthèse.

On marche sur deux pieds avant de s'appuyer sur la crosse du bâton d'initié.

On étudiera donc dans cette section la constitution des mystères antiques, l'histoire des diverses initiations et leur rattachement aux diverses races humaines.

On pourra porter surtout ces travaux sur l'Égypte, qui est aujourd'hui bien connue et dont la tradition est clairement établie. Les documents positifs que nous possédons sur le temple égyptien et les pratiques mises en œuvre dans chacune de ses salles sur la chapelle funéraire et le tombeau (pyramide) ou hypogée, permettent d'établir la tradition sur des bases aussi claires que solides. Les quelques paroles échappées aux anciens initiés des mystères, Jamblique, Porphyre ou Apulée, les écrits de Plutarque ou les enseignements des néo-platoniciens, des

gnostiques et des cabbalistes, constituent une mine précieuse pour l'étude de cette section. Les récits d'initiation, voilés sous les fables poétiques par Homère, par Virgile ou par Le Dante, sont aussi des sources admirables pour ces recherches. Enfin, toute la mythologie antique, dans ses rapports avec la cosmologie demanderait aussi de longues études. Ce que nous pouvons dire tout de suite, c'est que la science a gardé jalousement ses secrets dans l'intérieur des temples, jusque vers l'an 500 avant Jésus-Christ. A cette époque, sur la terre entière, une tentative de diffusion profane a été faite, et certains alphabets, jusque-là mystérieux, comme le sanscrit (devanagari), l'araméen et l'assyrien (hébreux carré) ont été livrés au monde profane.

Nous ne pouvons ici qu'indiquer ces recherches, qui constituent toute une bibliothèque particulière.

*
**

II

Certains auteurs ne considèrent la science occulte que par rapport à cette seconde section et la définissent : « l'étude de l'invisible ».

Cette définition ne se rapporte qu'à une partie de la science occulte, la plus importante peut-être, mais non la seule. On étudiait, non seulement théoriquement mais encore vivement, si l'on nous passe cette expression, et spirituellement dans les

mystères anciens, chaque réalité naturelle dans ses rapports visibles avec les autres réalités et invisibles avec toutes les forces circulant dans lesdites réalités. Cette étude comprenait :

- a) L'étude de la nature (deuxième hé du nom divin), nature naturée ;
- b) L'étude de la nature humaine (vao du nom divin) ;
- c) L'étude de la nature naturante (premier hé du nom divin).

Ces trois sections réunies formant la *vie* (Ève).

Au-dessus de ces trois études naturelles, étaient les sciences divines, correspondant à la lettre iod du nom divin.

Épeler le nom sacré de Ève, c'était connaître la science occulte dans toutes les manifestations. Chaque science était à son tour étudiée de la manière suivante :

1° On établissait le verbe de la science, on *nommait* chacun des éléments qui constituaient ses principes de constitution, c'était la *nomie* de la science, l'étude toute physique ou anatomique de ces éléments. Par exemple, pour l'étude du ciel, l'*astro-nomie*.

2° Ensuite, on étudiait pour chaque science le verbe en action, le logos vivant et agissant ; c'était la physiologie ou, mieux, la *logie* de chaque science ; pour la science des astres, cette section constituait l'*astro-logie*.

3° Ensuite, on étudiait les rapports de chaque

science avec le plan mental, le plan des conceptions humaines, des classifications et de tout ce qui constitue la science cérébrale, si chère à nos universités. Cela constituait le plan de sagesse, de Sophia (de *sophie*). C'était, pour la science des astres, l'*astro-sophie*, dont toute la mythologie antique est la clé lorsqu'elle est transformée en mytho-sophie.

4° Enfin, la mise en pratique réelle des forces secrètes cachées dans l'homme permettait de sortir du plan mental et de ses terribles illusions pour se transporter dans le plan de vision directe où l'on voyait face à face les forces de création ; c'était la vision, la *phanie* de chaque science et, pour les astres, elle constituait l'*astro-phanie* dont les diverses apocalypses sont un résumé.

Nous pouvons donc reprendre chacune des sciences concernant les principes : nature, homme, univers et Dieu, dont nous avons parlé, et cela nous donnera les classifications suivantes :

Pour la nature astrale : astronomie, astrologie, astrosophie, astrophanie ;

Pour la nature humaine : andronomie, andrologie, androsophie, androphanie ; on peut aussi dire anthroposophie ou phanie ;

Pour l'univers vivant : cosmonomie, cosmologie, cosmosophie, cosmophanie ;

Enfin, pour les forces divines : théonomie, théologie, théosophie, théophanie.

Celui qui étudie la science occulte d'une manière méthodique et véritablement initiatique ne confon-

dra jamais un théosophe, variété spéciale de philosophe, avec un théophane, adepte véritable vivant sur deux plans.

Un souffi musulman est quelquefois, au point de vue sophique, un profond ignorant, mais, au point de vue phanique, c'est un savant de la science vivante, digne de tous les respects, il n'a rien, mais il *est* quelque chose.

*
* *

III

La section précédente est celle qui demande les études les plus longues et les plus approfondies. Nous allons maintenant décrire rapidement la troisième et dernière section de la science occulte.

Une fois l'enseignement des mystères établi, il fallait transmettre au monde profane la vérité, sans mensonge, mais suffisamment voilée pour éviter les indiscretions et surtout le maniement des forces divines par les mauvaises volontés qui s'en seraient servi pour le mal. De là, la science du symbolisme, ou du voile d'Isis qui permet soit de remonter d'un symbole à son principe céleste, en dévoilant le mystère, soit de descendre d'un principe céleste à un symbolisme de plus en plus physique, en révélant ou revoilant les mystères. Les principaux éléments de cette section sont :

1° L'étude du ciel, des astres, des constellations et

de tout le symbolisme qui en dérive pour l'établissement du lien entre la terre et le ciel ou de la religion (*reli-gare*);

2° L'étude des alphabets ou du verbe appliquée au symbolisme (hiéroglyphisme et alphabétisme), science de la thébah, ou de l'alpha-betha;

3° L'étude des symboles, des nombres, des figures, des sons, des couleurs et des formes, se rapportant au Verbe céleste. C'est là l'archéométrie ou la mesure du principe.

Le lecteur possède maintenant une définition claire et aussi complète que possible de la science occulte; il lui sera facile de classer les auteurs par section et par genre d'études. Il lui sera facile aussi de se rendre compte de la valeur de chaque tradition et de comprendre que le premier caractère de l'occultiste digne de ce nom, c'est d'être tolérant et de ne jamais vouloir élever un principe au-dessus d'un autre, puisque l'harmonie est le fondement même de l'univers dans toutes ses manifestations.

PAPUS



Où l'auteur se critique lui-même

(Suite du précédent article)

Ayant communiqué mon travail sur le Finalisme (qui n'est, en somme, qu'une réponse au courant de la plume) à une personne qui s'occupe d'écrits ésotériques, sa réponse fut que mon travail paraissait trop scientifique et ne saurait prendre place dans une revue occultiste.

Vraiment, répondre ainsi, c'est ne pas vouloir entrer dans la voie du progrès. Nous assistons au renouveau de la philosophie, parce que cette haute connaissance ne peut plus rester dans le vague, mais prétend se saturer des conquêtes scientifiques modernes. Il n'y a pas de sciences tout court et de sciences occultes, il y a la *Science*, la *Vérité totale* à découvrir.

Si on se précipite aux leçons des philosophes modernes, ne le doit-on pas pour une grande part aux efforts faits depuis trente ans par toutes les écoles spiritualistes qui n'ont cessé de crier contre le matérialisme mortel.

Mais le Finalisme, n'est-ce pas la grande doc-

trine de toutes les écoles appelées jusqu'ici occultes ?

Ne proclament-elles pas que le hasard n'existe pas, que tout est soumis à des lois, que tout s'enchaîne, que tout va à un but ?

Fin du monde matériel, fin du monde moral, non l'anéantissement final, mais un cycle de transformations, pour aboutir à un état supérieur.

Que ce soit le Nirwana des Hindous, les Paradis des religions, l'État final de l'homme évolué, peu importe. Toute la science ésotérique indique un « Devenir », vers lequel tout tend et qui est le terme de ce qui est épuré.

Sous diverses hypothèses, n'est-il pas enseigné que la matière doit suivre toutes les transformations possibles pour devenir matière pensante, voire même pensée agissante ?

De là cette vie débordante qui triture, féconde, vivifie, pour déchirer, détruire et reproduire à nouveau (1).

Le Sphinx connaît un secret que nous ignorons, il sait combien de milliers d'années doit durer la Terre, pour ne nous occuper que de notre planète, il sait à quel degré d'évolution maxima doit arriver l'humanité ; les voies par lesquelles elle atteindra cette perfection cherchée. Aussi le Sphinx, qui n'est que le symbole de l'intelligence de la Nature, sait l'impulsion lente ou rapide qu'il convient de donner

(1) *Siva des Indous*. Ou le : *La Mort c'est la Vie des Savants*.

au progrès matériel et surtout moral. A considérer le dernier facteur, on peut en déduire que la Terre a encore bien des années à vivre, car notre barbarie n'a pas beaucoup diminué depuis les premiers âges de l'humanité. Nous ne nous mangeons plus, mais nous tuons davantage.

Une question n'a pas été examinée au point de vue du finalisme par M^{me} Drzewina, c'est le féminisme. Surtout le féminisme d'une certaine école qui ne fait aucune différence entre les deux sexes. N'étant pas biologiste, je ne vais pas produire ici des arguments scientifiques ; on me reproche que mon article l'est trop. Cependant je n'ignore pas que, cérébralement et physiquement, la femme diffère beaucoup de l'homme : êtres différents, aptitudes différentes. Moralement de même. L'un est un être de tête, l'autre un être de cœur. Ils ne sont pas égaux, car sinon on ne saurait les différencier. Ils ne sont pas deux contraires, mais deux quantités qui s'additionnent et forment un tout.

Tout cela est conforme à l'occultisme, et comme preuve à l'appui, je vais aller chercher un livre bien vieux, il a quatre à cinq mille ans d'existence pour les premiers chapitres, et il y avait déjà en ce temps un pince-sans-rire qui s'appelait Moïse et dont le savoir me semble bien supérieur à celui de bien des gens de notre époque. Or, il nous raconte que l'homme était seul et que Dieu créa la femme en « tirant une côte à Adam pendant son sommeil ».

C'est à faire hausser les épaules à un enfant de

cinq ans de notre époque que pareilles balivernes, c'est une fable, un apologue.

Assurément, ce n'est pas de la science exacte, et cependant c'est bien profond malgré cet air de naïveté.

Combien Adam (le genre humain) resta-t-il seul ? On ne nous le dit pas. Et cependant l'homme, tel que nous le connaissons, lorsqu'il a fait partie du plan de la création, a dû se reproduire comme le faisaient les êtres créés avant lui.

On sent donc qu'un autre Adam a existé avant, qui possédait les deux sexes, et la Nature en a conservé trace. Nous trouvons des êtres hermaphrodites à deux sexes, et dans la gestation le fœtus ne prend le signe de son sexe qu'à un moment avancé.

Cet être hermaphrodite n'a-t-il pas été la hantise des sectes gnostiques, n'espéraient-ils pas arriver à le faire vivre à nouveau (1) ?

Mais l'Adam sans sexe est un être, ou plutôt un monde qui a évolué avant la création actuelle de notre planète; nous sommes appelés à le reconstituer, et pour cela l'union de l'Homme et de la Femme est nécessaire, et ce qui l'indique c'est que la Fable, si vous voulez, nous fait voir que cette femme est formée d'un morceau de l'homme. N'est-ce pas une forme de la parole de l'Évangile, « vous ne serez qu'une même chair » ? Quelle est la substance qui paraît la plus noble chez l'homme, n'est-ce pas le

(1) Confondant l'Adam éthéré d'avant la chute avec l'homme morte.

cerveau, siège de l'intelligence et de toutes les facultés ? — Pour marquer que la femme ne doit pas dominer par ses qualités intellectuelles, Dieu ne fait pas comme Jupiter, qui tire Pallas de son cerveau; il la prend à une partie matérielle d'Adam, entre le cœur et le ventre, pour bien marquer que c'est par le cœur qu'elle doit régner, par le ventre qu'elle doit engendrer. — C'est une fiction, un symbole, mais c'est aussi exact qu'un signe algébrique.

Quant à cette question de sexe sur laquelle je me suis étendu tout à l'heure et qui a dû faire sourire plus d'un esprit fort, je me contenterai de demander à quelqu'un de résoudre les questions suivantes :

Le premier homme et la première femme ont-ils été créés ensemble et ont-ils eu une descendance ?

Le premier homme est-il venu seul et alors d'où est venue sa compagne ?

Ou vous admettez le transformisme et croyez que l'homme n'est qu'une sélection de la succession des êtres qui l'ont précédé et là encore, descendant d'anneau en anneau, nous arrivons à des êtres simples et hermaphrodites.

On a beau méditer, on ne trouve pas de solutions, c'est le : Quel est l'œuf qui a fait la première poule et quelle est la poule qui a fait le premier œuf ?

Tout cela pour dire que la solution donnée par la Bible n'est pas plus saugrenue qu'une autre, le problème ne pouvant se résoudre. Mais la Bible a l'avantage de nous indiquer le rôle exact que doit jouer la femme, elle complète l'homme. D'où elle

n'est ni égale, ni supérieure, ni inférieure. Par fiction elle sort de lui, par destination elle rentre pour ainsi dire en lui, puisqu'ils ne doivent former qu'un seul être.

Cette manière de voir n'est pas celle de bien des écoles féministes, hélas ! Et cependant c'est du finalisme ; s'en écarter c'est compromettre l'évolution.

Les antiques religions ont saisi la grandeur et rendu un culte à la Puissance créatrice.

Dans le Saint des Saints brahmanique, que l'on cache soigneusement aux non-initiés, se trouve la Pierre noire, le Lingam sacré. C'est le dieu qui féconde sans cesse, et sans cesse détruit. C'est la procréation qui ne sert qu'à alimenter la mort.

L'ésotérisme et la science vont se trouver d'accord. Le premier nous enseigne que tout doit évoluer du bas vers le haut. Quels sont les deux termes extrêmes ? La matière primordiale ; la poussière que Dieu tire des quatre coins de l'espace dans la Genèse. La Nébuleuse qui se condense et va donner lieu à la formation de différents corps simples par la suite. De l'autre, la substance cérébrale, sans émanation éthérée, la pensée.

Voilà le cycle immense que tout doit parcourir, familier aussi bien à l'occultiste, qu'au chimiste, qu'au biologiste.

Lorsque la terre se condense, la matière subit le contact du feu et les roches ignées se forment : c'est la première manifestation de la vie, du mouvement. Les grès sortirent de la période secondaire grâce à

l'eau condensée, et enfin avec la période tertiaire, les bancs de calcaire, de craie ne seront que des débris ayant eu la vie, des nécropoles de coquilles. A la période quaternaire, l'humus sera de la terre vivante formant la charpente de plantes de plus en plus complexes, et servant ainsi de pâture aux animaux pour entrer dans des compositions vivantes de plus en plus élevées. Cette matière première, l'hydrogène à un certain état, a donc bien suivi toutes les transformations matérielles, mais le monde n'est qu'une représentation, un support du monde moral, qui seul est réel, et qui se développe parallèlement au monde physique.

C'est par cette procréation intense que l'épuration se fait, c'est par des immolations constantes que des matériaux graduellement plus affinés se produisent.

On voit dans les vieux, très vieux écrits, que Dieu créa un nombre limité d'âmes, et comme tout est conçu sur un même plan il est probable que pour tous les êtres il en fit de même (1).

Ceci est peut-être encore une fiction, mais a un fond de vérité. En ce qui concerne les végétaux et les animaux, peu à peu les races disparaissent. Où sont les forêts avec leurs essences spéciales des époques carbonifères, où sont les races animales tertiaires et quaternaires ?

Et l'homme augmente-t-il tant sur la surface de la

(1) Ame animale, âme végétale.

terre? Non, maladies, guerres, épidémies, malthusianisme, changements de climats se chargent de maintenir le genre humain dans les limites voulues.

Sans soutenir les théories réincarnistes on peut quand même ne pas les passer sous silence. Il semblerait donc que ce soit constamment les mêmes êtres qui reviendraient; que, pour les purifier, il faille abrégier leur vie terrestre, de manière à leur permettre de revenir à nouveau, recommencer une nouvelle épreuve, jusqu'à l'épreuve libératrice finale.

On ne peut donner le nom d'être individualisé qu'à celui dont la conscience s'est éveillée, qui a fait usage de son libre arbitre. Aussi tous les germes qui périssent prématurément, tous les êtres qui se développent, mais meurent dans leur première jeunesse, ne font faire à la matière qu'une évolution incomplète, mais qui n'est pas à négliger. C'est pourquoi la Nature procréée, procréée toujours et sans se lasser.

Si, par la mort, il y a désagrégation momentanée en attendant de nouvelles combinaisons, par contre, rien ne se perd, la forme de vie, la forme évoluée qui vient de disparaître laissera trace dans le monde moral, le seul réel. Et c'est par ces traces, ces formes qui subsistent et dont notre être éthéré est la plus haute expression que se constitue le monde qui survivra au monde matériel. C'est ainsi que se bâtit la Jérusalem Céleste des mystiques.

Donc, ces germes, que les critiques du finalisme

trouvent inutiles et comme gaspillés en pure perte par la Nature, sont productifs, sont dans leur rôle. Il est plus effacé que celui de ceux qui réussissent, mais n'en est pas moins nécessaire.

Et ici, reparaît la grande loi qui mène tout l'Univers, la loi du Ternaire. Que ce soit la fourche de Vichnou, la Trinité chrétienne ou le Ternaire des Cabbalistes, c'est toujours la même vérité.

La *fatalité*, le *destin* a choisi la procréation pour perpétuer le monde. L'être par *volonté* s'y précipite avec plus ou moins d'ardeur. Mais la Nature, la Providence, intervient et fait réussir ou avorter suivant ce que sa *sagesse* lui indique.

Nous croyons commander à la Nature, mais, si elle nous laisse un *libre arbitre*, une *volonté*, leur champ d'oscillation est des plus restreints, et il est néanmoins suffisant pour nous faire commettre plus de bêtises que de choses sensées.

Et les couleurs des oiseaux, des mâles au moment des amours, qui semblent si inutiles pour les critiques du finalisme, ne sont-elles pas une manifestation de la grande théorie — hypothèse, si vous voulez — des *signatures*.

Encore une vieillerie qui fait hausser les épaules à bien des savants, jusqu'à ce qu'on la reprenne un jour comme une nouveauté et qu'on nous en dise des merveilles.

Mais le langage des couleurs, les sentiments, donc les vibrations qu'elles provoquent dans l'encé-

phale avec répercussion sur la circulation, sur la génération est une étude encore dans l'enfance.

De même qu'une note, un chant, un motif musical sont capables de nous transformer, de même en sera-t-il chez nous et chez les animaux lorsque la gamme colorée éveillera la sympathie ou provoquera l'antipathie.

Et l'œil ne s'est-il pas formé dans la mer. Les plus anciens animaux n'étaient-ils pas marins? N'est-ce pas dans ce milieu dont l'état magnétique et radiant aux premiers âges du monde devait être considérable, que l'enveloppe des animaux primitifs s'organise, que l'œil rudimentaire se forma et lança des ondes phosphorescentes pour s'éclairer dans les abîmes sous-marins?

En résumé, lorsqu'un cerveau humain conçoit une œuvre compliquée, de longue haleine, qu'il veut la rendre durable, il examine la question sous toutes ses phases et la construit avec toutes les garanties possibles. La Nature, elle, qui est par rapport à nous comme un astre est à un grain de poussière, n'aurait pas fait de même et toutes ses maladresses apparentes seraient réelles? Erreur; si c'est ainsi, c'est que ça doit être, et cela pour la plus grande gloire de ce qui *est*, car ce qui est en bas est comme ce qui est en haut.

Au lieu de critiquer la Nature étudions-la; elle contient tout, elle est la vie, la vérité, en est la représentation.

TIDIANEUQ.



La Trilogie Esotérique

de A. Porte du Trait des Ages

C'est avec un véritable enchantement de l'esprit que je viens de lire dans les *Annales du Progrès* la belle Trilogie, à la fois ésotérique et érotique, de M. A. Porte du Trait des Ages.

Écrivain d'une incontestable valeur, de qui l'œuvre accomplie est déjà très forte et très pleine, Porte du Trait des Ages doit être considéré comme un poète — je n'entends point par là un versificateur, j'ignore même s'il a jamais publié des « rimes », — car sa prose, toujours harmonieuse, chante, sonne, vibre, marie les accords du verbe et de la Nature. Et c'est en cela, en cet essor sensuel et intellectuel que réside la pure, l'unique poésie. Que l'on s'en réfère, d'ailleurs, parmi ses livres, à ce délicieux petit conte: *Ames Païennes*, un chef-d'œuvre, à mon sens.

Païen, Porte du Trait des Ages l'est, de goût, donc de tempérament. Il adore la forêt, la campagne, le magnifique soleil, la lune bleutée; il comprend la voix des choses, le murmure des plantes et des herbes, la plainte de l'onde, le frôlement des insectes,

il goûte jusqu'à la secrète vie des pierres qui dorment sur les routes mystérieuses. Il sait apprécier la forme des corps, la douceur des chairs, l'odeur fauve et capiteuse de la féminité. Et le paganisme seul a la ferveur des teintes, l'appréciation des nuances complexes, parce que, au terme propre, il est vénusien.

Toutes les qualités de Porte du Trait des Ages, je les ai retrouvées en ces pages riches de la *Trilogie Esotérique*. En effet, il a évoqué là tout l'érotisme de la Nature, avec la hardiesse voulue que tempère l'extrême cliquetis des mots. Viviane, la femme-déesse, la presque fée, se jouant parmi les fleurs, au sein des bois et des jardins touffus, mais c'est Ève elle-même, notre Mère, la Mère, — puisqu'elle est la personnification de la Nature féconde, amoureuse, puis perverse et lascive selon la norme de la féminité !

Et le Faune, le Satyre, c'est le Mâle, le possesseur vigoureux, la Force puissante de la Terre qui serue sur l'amphore vivante afin d'engrosser ses flancs !

Et l'on assiste à l'épopée éternelle, déroulée en trois fresques superbes — un peu chargées toutefois, tant les vocables abondent, rebondissent, trop étranges en leurs consonances apprêtées — *l'Aube de Volupté, l'Heure Mystique, le Crépuscule Divin*.

Les tableaux peignent la fraîcheur du matin déjà imprégné de senteurs exquis ; Viviane s'éveille, aspire au bonheur divin — parce que naturel — qui l'inquiète au plus profond de son intimité ; et sur le

midi, tandis qu'elle désire fiévreusement, voici que le Faune insolent et le Soleil la terrassent et la dardent de leur énergie farouche.

Évohé, évohé ! L'œuvre est consommée, et l'angoisse s'apaise, se transforme en mystique ivresse, faite de gratitude, de langueurs, mais de regrets aussi. Il a fui, il revient, elle se dérobe, il dédaigne, mais alors, femme, bien femme, inlassable contradictrice, elle provoque, Viviane, elle s'offre en holocauste charnel...

Puis, c'est le soir qui tombe, la quiétude incomparable qui envahit tout l'être, apaise les corps, séduit les âmes. Les ombres s'épaississent, la pâle Lune verse ses lueurs argentées. La Nature interrompt son travail multiplicateur, semble-t-il, mais demain, à l'aube nouvelle, et toujours, toujours, elle reprendra sa tâche créatrice.

Symbolique, érotique, la Trilogie de A. Porte du Trait des Ages n'offre rien qui puisse prêter le flanc à la critique malveillante, sauf celle des gens timides pour qui est obscène l'acte reproducteur de la Nature à laquelle cependant ils appartiennent comme nous tous, il me semble !

Sachons rester maîtres des sensations, lorsqu'il le faut ou qu'une telle attitude convient, mais aimons la Nature, la Femme, la Beauté, trilogie une en son essence, et reconnaissons que Porte du Trait des Ages a exprimé, avec une poésie raffinée, l'étreinte vénusienne de notre planète, ses ivresses et ses languidités.

JOLLIVET-CASTELOT.



La Guerre contre les Sociétés secrètes

(Suite)

Donnons toutefois un petit aperçu de leurs assertions, afin que l'on puisse, d'après celles-là, se faire une idée des autres :

— « La fornication ne renferme en soi aucune malice. » — « Le coït avec une femme mariée n'est pas un adultère si le mari y consent, et alors il suffit de dire en confession qu'on a forniqué. » — « Un enfant n'ayant point d'âme raisonnable dans le ventre de sa mère, une femme ne commet pas un homicide en se faisant avorter. » — « On peut procurer l'avortement avant que le fruit soit animé pour éviter la honte d'une fille. » — « Un confesseur qui, par écrit, sollicite son pénitent à l'impureté dans la confession sacramentelle n'est pas estimé l'avoir sollicité en confession. » — « Il ne faut pas obliger un concubinaire à laisser sa concubine, si elle lui est utile pour lui donner le divertissement appelé Régale. » — « La sodomie et la bestialité sont des péchés du plus bas rang, c'est pourquoi en confession il suffit de s'accuser qu'on s'est procuré la pollution. » — « Celui qui couche avec une fille sans pouvoir de père ou de mère et lui enlève la fleur de sa virginité, de son consentement, ne pèche pas contre la justice, car les filles peuvent disposer de

leur virginité sans le consentement de leurs parents(1).»

— « Une fille est propriétaire de sa virginité aussi bien que de son corps ; elle peut en faire ce que bon lui semble, à l'exclusion de la mort ou du retranchement de ses membres » (Le P. Etienne Bauny, *Somme des Péchés*, 1630, p. 165).

— « Un religieux peut quitter son habit sans encourir l'excommunication, s'il le quitte pour une cause honteuse, comme pour aller filouter ou pour aller incognito en des lieux de débauche — incognitus ad lupanar, — le devant bientôt reprendre. » (Le P. Vasquez, *Œuvres*, Lyon, 1620, tr. 6, ex, 6, n° 108, chap. intitulé : *Pratique selon l'École de la Société de Jésus.*)

— « Il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer dans les lieux de débauche pour y convertir les femmes perdues, quoiqu'il soit bien vraisemblable qu'on y péchera. » (Le P. Et. Bauny, *Théol. Mor.*, *Dœnit.*, q. 14, p. 94).

— « La concupiscence n'est point mauvaise ni d'elle-même, ni en elle-même, et c'est là un ARTICLE DE FOI : — Concupiscentia non est de se et intrinsece mala, est de Fide. » (Le P. Vail., *Tr. de Peccat.*, *Dissert.* 1, de Peccat., sect. 5.)

— « Lorsqu'une vierge n'a été ni trompée, ni forcée, mais qu'elle s'est donnée librement, le droit de justice ne nous impose envers elle aucune obligation. »

(1) Assertions relevées dans une plainte de l'évêque de Malines aux Inquisiteurs. — Décret d'Alexandre VII, du 24 sept. 1663. Prop. 24.

(Le card. Tolet, jésuite, *Summa Conscientiæ*, Paris, 1619.)

— « Il n'est pas nécessaire de croire que la luxure soit un péché mortel, parce que l'Écriture ne dit rien d'exprès... Communément, on dit qu'on ne doit pas déposer un prêtre pour simple fornication, parce qu'il y en a peu qui ne soient coupables de ce crime. » (Martinus de Martinis, *lib. de Temp. Quæst.*, Durandus in *lib. IV Sententiar dist. 33.*)

— « Si un adultère, même clerc, bien instruit du danger, est entré chez une femme adultère, et que, surpris par le mari, il tue celui-ci pour défendre ou sa vie ou ses membres, il ne paraît pas encourir l'irrégularité. » (Le P. Henriquez, *Somme de Théol. Mor.*, 1600, t. I, l. IV, ch. X, n° 8, p. 869.)

— « Suzanne, exposée à l'infamie et à la mort, aurait pu laisser s'accomplir le viol, pourvu qu'elle n'y eût point consenti par un acte intérieur et l'eût détesté et exécré. » (Le P. Pierre de Corneille, *Comm. sur l'Écriture Sainte*).

— « Une fille de joie peut légitimement se faire payer, pourvu qu'elle ne se mette pas à un prix trop haut. Il en est de même de toute jeune fille ou de toute prostituée qui fait le métier en secret ; mais une femme mariée n'a pas autant de droit de se faire payer, parce que les profits de la prostitution ne sont pas stipulés dans le contrat de mariage. » (Le P. Gordon, *Théol. Morale Univers.*, 1610, t. II, l. V).

Etc., etc., etc. (1)

(1) Voir, indépendamment des ouvrages cités, les *Aphorismes*

Ces choses sont les plus propres et ne forment pas la dix-millième partie de ce qu'il serait prudent de ne citer qu'en latin.

Et notez que le P. Cellot a eu la modestie d'écrire :

« Dans les questions de morale, les nouveaux Casuistes sont préférables aux anciens Pères, quoiqu'ils fussent plus proches des Apôtres (1). »

Sachons gré à ce grave Docteur de n'avoir pas ajouté que les anciens Pères, ne pensant pas comme les nouveaux Casuistes, mais se conformant à la Morale de l'Évangile, devaient être regardés comme des « hérétiques ».

En vérité, quand on songe que la Ligue fut concertée et conclue chez les Jésuites, que la Révolution anglaise et la Fronde furent leur ouvrage, il est bien superflu de se demander si la corruption des mœurs n'a pas fait partie de leur plan politique ; puisque, dans le même temps, dans les mêmes livres et dans

pour les *Confesseurs*, par le P. Emm. de Saa ; la *Somme Théologique*, du P. Layman ; la *Théologie morale*, du P. Héreau ; le *Commentaire sur la Somme de saint Thomas*, du P. Valentia ; la *Théologie morale*, du P. Escobar, la *Somme Théologique* du P. Discatille ; l'*Abrégé de Théol. mor.* du P. Busembaum ; l'*Instruction des Prêtres*, du P. cardinal Tolet ; les *Œuvres* du P. Basile Ponce ; etc., etc. — Voir aussi les *Lettres provinciales* de Pascal ; la *Morale pratique des Jésuites*, d'Ant. Arnauld ; l'*Apolo-gie des Casuistes* du P. Pirot ; les *Extraits des Assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre, que les soi-disant Jésuites ont... soutenues, enseignées et publiées... avec l'approbation de leurs Sup. Gén. depuis 1590 jusqu'en 1761.*

(1) De *Hierarchia*, par le P. Louis Cellot, de la Compagnie de Jésus, l. 8, ch. xvi, p. 724.

une infinité d'autres, soixante-quinze des meilleurs moralistes de la Compagnie dite de Jésus affirmaient sur tous les tons, pour faire trembler les pouvoirs publics, que le Pape avait le droit de déposer les Rois et les Empereurs, que les sujets pouvaient légitimement se soulever contre l'Autorité condamnée par lui, que chaque particulier avait alors le droit de s'armer du fer de Brutus, et que tous les Jacques Clément pouvaient devenir l'« honneur éternel » de la Gaule », — *Gallia decus æternum* (1).

En 1657, le P. Pirot fit, au nom de sa Société, une Apologie pour les Casuistes, dans laquelle on lit :

« *Trouvez bon, Monsieur le Secrétaire, que je mette ici quelques motifs qui ont porté les Casuistes à parler de ces « saletés ». Le premier... etc. Le second est que les Canons des Conciles, les Livres pénitentiels des Grecs, des Latins et de plusieurs Églises de France, d'Espagne, de Sicile et autres royaumes ont parlé de ces matières. Antonius Augustinus a plusieurs de ces Pénitentiels (2). Le P. Jehan Morin, de l'Oratoire, en rapporte quantité, et même de France, entre autres celui d'Angers (3). Gratien, à la fin du Décret, a ces*

(1) *De Rege et Regis Institutione*, 1598, par le P. Mariana, lib. I. ch. vi.

(2) Il s'agit d'Antoine Augustin, archevêque de Terragone, qui, étant évêque de Lérida, avait assisté au Concile de Trente en 1562. Auteur des *Canones Pœnitentiales* (1582) et des *Antiquæ Collectiones Decretalium* (1621).

(3) Le P. Jean Morin, de l'Oratoire, mort en 1659. Auteur d'un traité *De Pœnitentia*, 1651.

Canons pénitentiels qui en parlent (1). Burchard, évêque de Mayence, qui vivait l'an 1010, traite de ces matières (2). Dans tous ces livres, l'Église (3) explique les différentes sortes de péché contre la chasteté et taxe les pénitences que les prêtres doivent imposer (4). Qu'ont fait les Casuistes, que nous accuser d'impureté? Qu'ont fait Sanchez et Basilius Pontius et les autres auteurs qui ont écrit du Sacrement de Mariage? Ils ont ramassé ce que les Conciles, les Papes et les Églises particulières ont dit sur ces péchés (5). Fâchez-vous donc contre l'Église et contre les Papes, et non pas contre les Théologiens qui n'ont fait que compléter leurs ordonnances. »

Tout cela n'était qu'une infamie de plus, qui fut largement censurée par l'Université, les Evêques et le Clergé de France.

(1) Le P. Gratien, bénédictin, auteur de la *Concorde des Canons discordants*, qu'il termina vers 1151, et qui fut imprimé en 1472 sous le titre de *Décret de Gratien*. C'est dans ce Recueil que se trouvent les fausses *Décrétales* de plus de 60 Papes, imaginées au VIII^e siècle par le fameux Isidore Mercator. Tous les *Canons* de Mercator sont inventés. Et voilà ce qui a servi à Gratien : des fausses *Décrétales* et des *Canons* supposés qui avaient établi une fausse jurisprudence canonique !

(2) Burchard, évêque de Worms, mort en 1026. Auteur d'un *Recueil de Canons* publié en 1549.

(3) Non ! pas l'Église : un faussaire. Mercator, copié par tous les autres.

(4) Voici donc les Taxes d'absolution avouées par un Jésuite.

(5) Nous répétons que, pendant huit siècles, les hommes ont été trompés, et que tout ce qu'on a ramassé l'a été dans des choses qui n'étaient que la conséquence des fausses *Décrétales* et des faux *Canons* de Mercator.

Les curés de Paris écrivirent :

« Ce qu'il y a de plus pernicieux dans ces nouvelles morales des Jésuites, c'est qu'elles ne vont pas seulement à corrompre les mœurs, mais à corrompre la règle des mœurs, ce qui est d'une importance tout autrement considérable. La nature de l'homme tend toujours au mal dès sa naissance, et elle n'est ordinairement retenue que par la crainte de la Loi. Aussitôt que cette barrière est ôtée, le mal se répand sans obstacle; de sorte qu'il n'y a point de différence entre rendre les vices permis et rendre tous les hommes vicieux. »

C'est donc le Clergé de Paris lui-même qui a reconnu que les Jésuites avaient brisé cette barrière.

Inutile de dire que l'*Apologie pour les Casuistes* fut, le 21 août 1659, condamnée par le Pape Alexandre VII, donnant ainsi raison au Clergé de France, à l'Université et à tous les hommes ayant de la pudeur.

Nous sommes désolé de réveiller ces vieux souvenirs endormis; mais il faut bien que la Chevalerie de la Triste-Figure soit rendue à même de constater l'impossibilité absolue d'en rencontrer de pareils dans les Annales de la Maçonnerie Universelle ou des Sociétés dites secrètes qui s'y rattachent.

Au demeurant, l'être le plus vicieux et le plus pervers, quelle que soit sa confrérie — car le Mal est partout — n'aurait qu'à se prévaloir de la Morale des Casuistes pour trouver grâce auprès de leurs successeurs, sans même avoir besoin de recourir, en confession, au moyen commode de la restriction mentale.

*
* *

Après le Concile de Trente qui devait tout réformer et ne réforma rien, on a eu bien des scandales à enregistrer, qui appuient singulièrement tout ce que nous venons de rappeler.

L'affaire du curé Louis Gaufredi et des religieuses d'Aix, en 1610-1611, en est un échantillon très édifiant; et il n'est pas besoin de la rappeler dans ses détails pour que l'on sache ce que signifiait le titre de « consacrées » donné aux Ursulines par les prêtres dévoyés, ni pour que l'on comprenne à quel genre de consécration elles devaient se soumettre.

On sait aussi à quelles obscénités mêlées d'oraisons se livrèrent Aniello Arcieri, de l'Ordre des Crucifères, et la Sœur Julie de Marco.

Demême, les possédées de Lille et de Valenciennes en 1613, de Loudun en 1632-1634, de Louviers en 1633-1647, etc., etc., appartinrent à d'incomparables « Loges d'adoption », d'une classe très spéciale, puisque les phénomènes du « mal sacré » et de l'anémie cérébrale y étaient provoqués et cultivés sans scrupule par des ministres indignes, passés maîtres dans l'art d'associer les idées religieuses à des pratiques charnelles.

Ouvrez l'*Histoire de Madeleine Bavent*, religieuse du Monastère de Saint-François, à Louviers, et demandez-vous ce que signifie cette prière monastique : « De grâce, Sainte Vierge, donnez-moi quelqu'un avec qui je puisse pécher. » Que signifient aussi ces paroles

du P. David, le directeur de l'endroit, paroles que le curé Picard et le vicaire Boullé répètent à toutes les Sœurs auxquelles ils veulent faire voir le Paradis : « *Le corps ne peut souiller l'âme ; il faut, par le péché qui rend humble et guérit de l'orgueil, tuer le péché.* » Et, naturellement, comme ces Messieurs ne sont pas plus sages qu'Æneas Sylvius, que David ou Salomon ; comme Dieu leur a donné des inclinations naturelles qui ne sont aucun mal, ils aident à qui mieux mieux la jolie Madeleine à tuer le péché, — avec plaisir, car le plaisir, a dit le P. Sanchez, n'est pas un péché dans les caresses.

Devenue d'une sensitivité extrême, atteinte d'une sorte de lypémanie religieuse, la pauvre fille voit des Anges lui apparaître, des Anges qui lui enseignent « *l'abandon de l'âme et de la volonté, et la sainte, la docile et la toute passive obéissance* », et qui ont soin de lui recommander « *le mépris du corps et l'indifférence de la chair* ». Ils lui disent que « *Jésus l'a tellement méprisée, la chair, qu'il l'a exposée toute nue à la flagellation, et laissée voir à tous* ». Ils ont même la sacrilège audace d'ajouter : « *La Sainte Vierge qui ne se défia pas de Gabriel, mais qui obéit, conçut.* »

Bref, ignoblement trompée, ne se défiant pas de ses supérieurs se posant devant elle en envoyés du Ciel, leur obéissant parce que, dans l'état second, elle les prenait pour des Anges, Madeleine Bavent conçut et accoucha plusieurs fois — sans péché...

Car ce n'est pas pécher que pécher en silence (1).

(1) Voir l'histoire de Madeleine Bavent, religieuse de Louviers, avec son interrogatoire, etc., Rouen, 1652.

En 1664, un arrêt du Parlement retira aux Cordeliers l'administration du Couvent des Religieuses de Sainte-Catherine de Provins. Inutile de raconter par le menu l'affaire qui motiva cet arrêt. L'archevêque de Sens fit publier, au nom de ces religieuses, un *Mémoire*, et l'extrait suivant peut amplement suffire à éclairer le lecteur :

« *L'éducation qu'ils ont donnée a été très pernicieuse. Les confesseurs s'amusaient à caresser les pensionnaires qu'on leur envoyait pour les instruire à la communion... Les Sœurs ***, approchant du temps de leur profession, furent envoyées plusieurs fois au Père ***, confesseur, pour en être instruites dans leurs devoirs et obligations de la Religion. Mais, au lieu de s'acquitter de ce ministère, il ne leur parla jamais que d'amour, et, pour le faire avec plus de succès, il les entraîna souvent en particulier... Ayant envoyé quelques Novices pour recevoir l'instruction du confesseur, il leur donna pour toute règle de se rendre sensibles à l'amour qu'il avait pour elles (1)... Les Pères donnaient aux religieuses des romans, des comédies et tous les autres livres qui pouvaient étouffer en elles le sentiment de la piété et les rendre susceptibles des mouvements qu'ils leur voulaient inspirer. Leur passion les a portés jusqu'à cet excès qu'ils leur ont donné les Maximes d'amour, l'École des Filles, le Catéchisme d'amour, qui sont des écrits abominables, et qu'on peut dire que le démon de*

(1) Toujours le même procédé : le directeur, qui est un vice-dieu, doit être obéi.

l'impureté a suggérés (1). Ils leur ont même donné des livres de Magie, pleins de curiosités et de mille recherches infâmes et diaboliques (2). Et l'un d'eux a été assez brutal pour donner à une fille un chiffre pour écrire des ordures.»

Dans des lettres de Pères, qui sont reproduites, on lit des phrases comme celles-ci : « Dites la vérité, elle vous ressemble ; elle est belle toute nue comme vous. » — « Si la froideur vous empêche d'écrire, n'importe, pourvu qu'elle ne soit point au cœur ; pour moi, je n'ai jamais froid aux parties cachées. »

Le Mémoire dit encore :

« Ils emmenaient quelques religieuses dans leur chambre et se sont enfermés avec elles dans un très petit cabinet. Enfin, il y en a eu qui, le jour même du Vendredi-Saint, ont fait violence jusqu'au pied des autels à une Novice... On citait aux Sœurs et aux Novices les exemples des débauches qui se faisaient dans les autres Maisons de leur Ordre pour les obliger à les imiter. On passait de ces entretiens à des discours plus libres et plus insolents... On jouait des baisers aux cartes et à d'autres petits jeux jusqu'à cinq heures du matin, etc., etc... Il suffit que ces choses aient été une fois écrites, qu'elles soient entre les mains des Juges et que le temps n'ait pas été capable de les effacer de la mémoire de celles qui les ont vues dans leur jeu-

(1) Ces livres sont tous de la même catégorie : il faut tuer le péché par le péché.

(2) C'est ce qu'on peut appeler de la suggestion par le moyen du livre.

nessé, ou qui ont appris par des témoins oculaires les noms de celles que les religieux ont engagées dans les derniers désordres, le nombre des enfants qu'elles en ont eus, les artifices criminels dont ils se sont servis pour empêcher ces crimes d'éclater, et les autres circonstances abominables des plus horribles corruptions... Ils recevaient les confessions de toutes les Religieuses de la Communauté et les donnaient par écrit aux autres Cordeliers pour favoriser leur dessein sur celles qu'ils voulaient séduire... »

Tout ceci est affreux de la part des gens ayant fait un vœu de chasteté.

Eh bien, nous demandons qu'on nous signale, à charge de la Maçonnerie Universelle, des faits comparables à ceux-là.

Mais vous verrez qu'on fera la sourde oreille.

..

Autre chose.

Le 3 février 1655, la Faculté de Théologie de Paris censurait le *Traité de Morale* du P. Amadeus Guimeneus (le P. Mathieu de Moya, de la Compagnie dite de Jésus), comme étant un « *cloaque de toutes sortes d'ordures* ».

Les « *mystères de la nuit* » ne pouvant « être exposés au grand jour », la Faculté, dans son jugement, se contenta de rapporter les premiers mots de la plupart des propositions condamnées, et déclara que, « *par respect pour la pureté, elle s'abstenait de relever*

les infamies contenues dans ce livre sur la matière de la chasteté ».

Le bon Père s'excusa en disant qu'il n'avait point voulu soutenir les propositions en question, mais prouver seulement qu'elles étaient antérieures aux Jésuites, — ce qui était très vrai, mais n'avait plus besoin d'être démontré depuis la publication de *l'Apologie des Casuistes* du P. Pirot.

Pour comble, en 1675, le P. Michel Molinos, missionnaire et confesseur, publiait simultanément à Rome, Madrid, Saragosse, Séville, etc., un *Guide spirituel pour conduire l'âme par la voie intérieure, afin d'atteindre la parfaite contemplation et le riche trésor de la paix intérieure*. Ce livre de Théologie soi-disant mystique, dont quelques idées devaient être bientôt reprises par François Malaval et Fénelon, portait qu'il valait mieux obéir à son directeur qu'à Dieu.

Or, le P. Molinos voulait que le directeur enseignât à ses novices des choses comme celles-ci :

Proposition XLI. — *Dieu permet et veut, pour nous humble et nous conduire à la vraie perfection, que, dans quelques âmes parfaites, même sans possession, le démon, faisant violence au corps, porte à commettre des actes charnels, même hors du sommeil, sans que l'esprit soit offusqué, en agitant physiquement les mains et les autres membres contre leur volonté. Il faut en dire autant des autres actes qui sont coupables en soi. En ce cas, ce ne sont pas des péchés, attendu qu'il n'y a pas de consentement.*

Proposition XLII. — *Il peut arriver que ces violences relatives aux actions charnelles se produisent simultanément en deux personnes, homme et femme, et que l'acte ait lieu de part et d'autre. En pareil cas, il n'y a aucun péché, par défaut de consentement.*

Proposition XLIII. — *Autrefois Dieu formait les Saints par le ministère des tyrans : il les forme aujourd'hui par le ministère des démons, qui, en exerçant sur eux les violences en question, font que les Saints se méprisent, s'annihilent et se résignent plus parfaitement à Dieu.*

Proposition XLVI. — *Ces violences sont le seul moyen d'annihiler l'âme et de la conduire à la vraie transformation et union ; il n'y a pas de voie plus facile et plus sûre.*

Proposition XLVII. — *Lorsque ces violences ont lieu, il faut laisser faire Satan, sans employer aucune vigilance et faire aucun effort ; mais l'homme doit demeurer dans son néant. Et quoique des pollutions s'ensuivent, ainsi que des actes obscènes faits avec les mains et même des choses pires, il ne faut pas s'en inquiéter ; mais il faut rejeter les scrupules, les doutes et les craintes, attendu que l'âme devient plus éclairée, plus forte, plus pure, et acquiert une sainte liberté. Il n'est pas nécessaire de se confesser de ces choses, et même c'est une chose excellente de ne pas s'en confesser, car on triomphe du démon et on acquiert le trésor de la paix.*

Proposition XLVIII. — *Satan, qui est l'auteur de ces violences, suggère ensuite que ce sont de graves péchés, afin que l'âme se trouble et ne fasse plus aucun progrès dans la vie intérieure. C'est pourquoi, afin d'abattre les forces de l'ennemi, il est mieux de ne pas confesser ces fautes, qui ne sont pas même des péchés véniels.*

« Proposition XLIX. — *Job se polluaît de ses mains par la violence du démon, dans le même temps qu'il adressait à Dieu des prières pures...* »

Cette idée d'épurer l'âme par l'avilissement du corps n'était pas nouvelle ; elle était courante depuis des siècles et rappelait fort bien la doctrine du P. Franciscain Macerato qui, au xiv^e siècle, assurait que le règne de la liberté d'esprit permettait de suivre toutes les passions, et qui ajoutait : « *Le commerce des hommes et des femmes n'est pas péché lorsqu'il a lieu par un motif de charité* », et « *l'Acte charnel n'est pas péché lorsque la nature y porte ou que l'on est tenté* ». C'est encore cette doctrine-là, poussée à l'excès dans les œuvres de sorcellerie, que l'on retrouve dans toutes les affaires scandaleuses nées au fond des cloîtres ou à l'ombre des confessionnaux, dans *l'Histoire de Madeleine Bavent*, et dans *la Piété affligée* publiée en 1645 par le P. capucin Esprit de Bosroger. Qui sait même si ce n'est pas elle qui a inspiré l'abbé Guibourg et l'abbé Lesage dans leurs fameuses Messes noires — qui sont d'ailleurs de l'époque de Molinos.

Franchement, quand on considère cette longue chaîne de scandales au début de laquelle commence le commerce des absolutions taxées, on est presque tenté de se demander si le P. Molinos, dédaignant les procédés de la Fable, n'a pas voulu imiter dans son *Guide spirituel* la manière habile de Machiavel, et, sous prétexte d'instruire les « directeurs », livrer simplement au public les secrets du sanctuaire, tout en fournissant à quelque nouveau saint Bernard l'occasion de s'écrier encore : « *Qu'est-il nécessaire de faire le dénombrement des vices du Clergé et de les publier comme s'ils n'étaient pas connus, puisque l'expérience plus claire que la lumière en a rempli le monde ; à cause de l'excès de leur luxure, les autres vices sont comptés pour rien* (1). »

Malheureusement, les trente ou quarante mille adeptes que Molinos fit en vingt-deux ans de pratique et de propagande sont une preuve qu'il n'a pas eu cette intention (2).

A la suite de nombreux désordres ayant motivé plusieurs dénonciations, le Saint-Office, qui ne s'était jamais occupé de ce prêtre, et qui, pendant dix ans, l'avait laissé répandre partout son livre, se décida à le faire arrêter en 1685.

On a dit que le P. Molinos se rétracta. Ce n'est là qu'un racontar. Tout au contraire, en entrant au cachot où il devait finir ses jours, il dit au religieux qui l'y avait accompagné : « *Adieu, Père ; nous nous*

(1) *Œuvres de saint Bernard*, édit. de 1690, in *Psalm.* 72.

(2) Le P. Molinos avait commencé en 1663.

reverrons au jour du Jugement, et l'on verra alors de quel côté est la vérité, ou du vôtre ou du mien (1). »

Le 28 août 1687, un décret de la Sainte-Congrégation condamna soixante-huit propositions du *Guide spirituel*, et cette condamnation fut confirmée par le Pape Innocent XI dans sa Constitution *Cælestis Pastor*.

Cette décision fit une réclame considérable au système. Depuis longtemps déjà le P. Lacombe, moine barnabite, y était initié et, en 1681, à Gex, il avait fait la connaissance d'une jeune veuve très riche, M^{me} Bouvières de La Mothe-Guyon, dont il s'était empressé de devenir le Directeur et avec laquelle il s'était ensuite mis à « instruire » les Ursulines du pays ; cela, tandis qu'un certain P. Beccarelli, supérieur d'un collège de Lombardie, commençait de son côté à répandre dans cette province et ailleurs les idées du P. Molinos.

« Dieu m'a fait la grâce de m'obombrer par le P. Lacombe », disait M^{me} Guyon. « J'ai obombré M^{me} Guyon », confirmait le P. Lacombe. Quand elle « obombra » à son tour des prosélytes mâles, elle se servit de la formule d'initiation suivante : « O mon fils ! mon cœur est collé au tien ; je mourrais s'il y avait le moindre entre-deux entre toi et moi. »

Quand deux cœurs sont ainsi collés ensemble, il est difficile de faire croire aux méchants que le surplus se tient tranquille ; d'autant plus que M^{me} Guyon

(1) Il mourut en 1696.

n'approuvait le vœu de chasteté que pour un temps, et que, comme Molinos et suivant les leçons du P. Lacombe, elle disait : « *Pourvu que la partie supérieure soit à Dieu, l'âme ne peut être salie par les impuretés de la nature inférieure.* »

Après avoir fait des adeptes dans tous les pays de Gex, dans le Dauphiné et dans le Piémont, le P. Lacombe, qui ne vivait pas de l'air du temps, et M^{me} Guyon qui se disait *Femme enceinte de l'Apocalypse*, réussirent à échapper à l'Inquisiteur de Verceil et se rendirent à Paris, en 1684, juste dans le temps où le quiétisme du P. Molinos était condamné à Rome.

A peine arrivés, ils furent appréhendés : le P. Lacombe fut mis en prison, et M^{me} Guyon fut enfermée dans le couvent de la Visitation des Filles de Sainte-Marie.

Cette persécution était l'œuvre de l'archevêque du Harlay, un singulier prélat dont la partie supérieure était vouée à Dieu, mais dont la nature inférieure était, au su de tout Paris, captivée par M^{me} de Bretonvilliers et par de jeunes impures que cette grande dame procurait à Monseigneur (1).

Un peu après, M^{me} Guyon fut libérée par le crédit de M^{me} de Maintenon ; et, comme « elle suffoquait de la grâce intérieure », comme « il fallait la délacer afin qu'elle se vidât de la surabondance d'amour pur

(1) Saint Vincent de Paul n'eut jamais que du dégoût pour cet archevêque ; quand celui-ci mourut, en 1695, personne n'osa en faire d'oraison funèbre.

pour faire enfler le corps de l'adepte », elle ne tarda pas à « obombrer » à son tour Fénelon, qui la défendit en publiant son *Explication des Maximes des Saints* (1).

Le quietisme du P. Molinos et du P. Lacombe se complète par celui du P. Beccarelli.

Ce dernier trouve que « le mariage est le sacrement des porcs ». Pour lui « la nudité des femmes est un acte de vertu et d'innocence ». Il recommande « les attouchements entre personnes de sexe différent ». Il affirme que « saint Philippe de Néri agissait ainsi avec les pénitents, afin d'exercer la mortification ». Il veut « qu'on obéisse aux directeurs, même lorsqu'ils exigent des choses illicites » ; en ce cas, « la fornication et la sodomie ne sont pas des péchés ». Il assure enfin que « les chansons profanes qui excitent l'amour charnel peuvent s'appliquer aux rapports de Dieu avec l'âme ».

Pendant vingt-cinq ans, il prêche cette doctrine et parvient à enrôler sous sa bannière plus de quarante-deux mille hommes et femmes de toute condition, et un grand nombre de prêtres, dont quelques-uns revêtus de haute dignité.

Un Prélat romain, M^{gr}. Chaillot, de qui nous tirons ces détails, ajoute :

« Le P. Beccarelli composait des pastilles qui

(1) On sait que Fénelon fut condamné en cour de Rome et qu'il se rétracta ; mais ce qu'on sait moins, c'est qu'avant de se rétracter il avait choisi pour sa défense le P. Pirot, l'auteur condamné de *l'Apologie des Casuistes*. — Rappelons que le F. de Ramsay fut l'élève de Fénelon.

excitaient des ardeurs irrésistibles de concupiscence (1) : les hommes croyaient être des femmes, et les femmes croyaient être des hommes. On se livrait aux obscénités les plus révoltantes, dans l'espoir d'obtenir par là la rémission des péchés. Beccarelli usait indistinctement des deux sexes ; il sollicitait les femmes au nom de la charité et de la piété (2).

On nous objectera que, du moment qu'on a fait le procès du quietisme, il n'y a plus à y revenir.

Et pourquoi donc ? Le procès a été fait, oui ; mais seulement parce que, devant l'indignation publique, il a bien fallu agir.

Pourquoi avait-on fait appel autrefois à la réunion d'un Concile à Trente ? Pour réformer intérieurement l'Église. Et pourquoi l'avait-on réuni ? Parce que, de tous côtés, des prélats vertueux, les peuples et les princes criaient à l'infamie et qu'une réforme était en train de s'accomplir en dehors du Romanisme.

Or, on avait habilement traîné les choses en longueur et rien n'avait été réformé. Les anciennes causes de scandale subsistant, il fallait donc s'attendre à voir un jour ou l'autre les mêmes effets scandaleux se reproduire.

(1) La concupiscence n'est point mauvaise, ni d'elle-même, ni en elle-même, et c'est là un article de Foi » (Le P. Voil., *Tr. de Peccat.* Dissert. I, de *Peccat.*, sect. 5).

(2) *Principes de Théologie mystique*, par M. Chaillot, Paris, 1865, p. 101-102. — Beccarelli fut emprisonné par ordre de l'évêque de Brescia ; il se rétracta en 1710 et fut condamné à sept ans de galères.

Molinos, Beccarelli et autres Lacombe, c'est le lest dont on se débarrasse quand on sent que le ballon va faire naufrage ; il n'y a que les aveugles qui ne voient pas alors que les lois sont comme des toiles d'araignées où se laissent prendre les mouches, mais à travers lesquelles passent les gros frelons comme l'archevêque du Harlay et tant d'autres.

Enfin les mœurs du quietisme ne sont pas imputables à la Franc-Maçonnerie ni aux Sociétés dites secrètes qui en relèvent ; donc, encore une fois, ce n'est pas à leur suite que l'on rencontre le plus souvent la dépravation.

Ce n'est pas davantage dans la Franc-Maçonnerie ni dans les Sociétés dites secrètes qu'elle peut créer, qu'après avoir battu monnaie sur le phallus de saint Foutin, on s'est mis à en battre sur la ceinture de sainte Marguerite et sur le saint Prépuce (1).

*

**

On comprend qu'en ce temps-là, où les Frères de l'Ombre dominaient la France dont ils confessaient les Rois, le dévergondage clérical devait beaucoup déteindre sur toutes les classes de la société et servir merveilleusement dans la conduite des affaires politiques.

(1) *Traité des superstitions*, etc., par J.-B. Thiers, bachelier en Théologie de la Faculté de Paris et curé de Champrond, 1779, vol. I, p. 109. — L'auteur montre que cette ceinture et ce saint Prépuce ont été inventés pour tirer de l'argent des fidèles indigne-ment trompés.

Sur ce point, un avocat au Parlement, Mouffle d'Angerville, nous a laissé l'important témoignage que voici :

« Il y a une main qui réunit tous les fils de cette débauche, un point central où elle vient toujours aboutir : c'est la Police, qui l'observe et la favorise, la Police qui s'en sert pour ses secrets desseins... Tout ce monde, toutes ces filles deviennent au besoin autant d'agents de la Police secrète ; et c'est par elles que l'on apprend les choses qu'il importe de savoir, par elles que l'on scrute les intrigues diplomatiques (1). »

C'était le bon temps, comme on voit : toute la question pour les anciens Casuistes était de rester du côté du plus fort, afin de pouvoir envoyer à la Bastille tous les nouveaux saint Paul, qui auraient osé leur dire : *« A vous, qui que vous soyez, qui condamnez les autres, vous êtes inexcusables ; car, en condamnant les autres, vous vous condamnez vous-mêmes, puisque vous faites ce que vous blâmez en eux (2). »*

Les Frères de l'Ombre eurent longtemps cette habileté, et l'on sait combien le lieutenant de Police marquis d'Argenson, à qui ils rendirent de grands services, leur fut utile lors de l'inquisition effroyable qui eut lieu sur la fin du règne de Louis XIV (3).

Au sujet de ce cher marquis, si bien avec la Sainte

(1) *Vie privée de Louis XV* ; voir aussi *Mémoires tirés des Archives de la Police*, par Jacques Peuchet.

(2) *Epit. aux Romains*, II, 22.

(3) *Vie privée de Louis XV*, vol. I, p. 41.

Compagnie, voici ce que Jacques Peuchet, qui fut garde des Archives de la Police sous la Restauration, a écrit dans ses *Mémoires* tirés de ces archives :

« Un goût particulier lui faisait rechercher les Religieuses ; et l'abbaye du Trainel fut pendant quelque temps le centre de ses délassements .. D'Argenson avait placé dans ce couvent du Trainel, situé rue de Charonne, une de ses maîtresses nommée Husson... La supérieure, qui était jeune et fraîche, séduisit le Lieutenant et supplanta la demoiselle Husson. Elle parvint à le fixer, non pas précisément auprès d'elle, mais dans son couvent. D'Argenson, qui n'avait jamais été fidèle, le devint à une Communauté de Religieuses... En 1718, ayant été fait Garde des Sceaux et Chef des Finances, on vit ce grave magistrat... se retirer tous les soirs dans ce couvent, où il s'était fait bâtir un appartement communiquant à celui de sa favorite, qui ne lui plaisait plus alors exclusivement, à cause de plusieurs autres que la complaisante supérieure lui procurait pour le délasser de ses travaux. En arrivant, il se couchait. On soupaît auprès du lit de Monseigneur. La table et les galants propos lui inspiraient quelques légers désirs qu'on s'empressait de satisfaire... D'Argenson jouissait seul d'un privilège qui était fort utile à ses amoureux projets ; il avait le droit d'entrer à toute heure dans les Couvents comme lieutenant de Police, étant inspecteur né de leur Temporel. »

Son propre fils avait dit de lui :

« Je suis obligé de convenir que ses mœurs secrètes

n'étaient pas parfaitement pures, et je l'ai vu de trop près pour croire qu'il était dévot ; mais il faisait respecter la décence et la religion, et il donnait l'exemple en même temps qu'il en prescrivait la loi (1). »

Que le marquis d'Argenson, qui n'était pas un Franc-Maçon, ait bien rappelé le caractère de ces ignobles types dont il est question dans saint Matthieu (2), il n'y a pas à en douter quand on connaît son histoire ; mais, enfin, il n'avait pas fait le vœu de chasteté, comme toutes ces bonnes Sœurs du couvent de Sainte-Madeleine du Trainel dont il fit son sérail.

Ces filles étaient donc de l'école de Madeleine Bavent : elles aussi demandaient à la Sainte Vierge quelqu'un avec qui elles pussent pécher. Or, ce quelqu'un étant le Lieutenant de Police en personne, on pense bien que l'archevêque du Harlay, si facile à indigner quand il s'était agi du P. Lacombe et de M^{me} Guyon, devait être tout le premier à absoudre les pécheresses du Trainel.

L'archevêque de Vintimille, qui remplaça du Harlay, a eu, bien certainement, la même bonté pour elles, car sa maîtresse, M^{me} Galpin, avait un cœur d'or et comprenait à merveille la doctrine du P. Molinos (3).

(1) *Mémoires tirés des archives de la Police*, par Jacques Peuchet.

(2) Voir chap. XXIII, v. 1 et suivants.

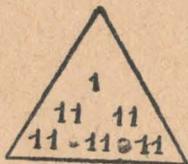
(3) Vintimille, archevêque d'Ain, en 1708, fut archevêque de Paris en 1729 et mourut en 1746.

Quant au cardinal Dubois, il devait la comprendre aussi, puisqu'il avait été le pourvoyeur du Régent et qu'il mourut « *d'une maladie de la vessie, fruit de son incontinence et de ses débauches outrées* (1) ».

Ah ! les belles mœurs antimaçonniques !

(1) *Vie privée de Louis XV*, vol. 1, p. 132. — Nous nous abstentions de reproduire l'épithète du cardinal Dubois.

TEDER.



LE DELTA SACRÉ

Étude sur le Ternaire

(Suite)

CHAPITRE IV

Le Ternaire dans le Christianisme et le Gnosticisme

Le dogme de la Trinité, c'est-à-dire la doctrine qui différencie le Principe divin en trois hypostases : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, tout en les englobant dans l'Unité divine, ainsi que le confesse la religion catholique, ne date pas, cela se conçoit, du temps de Jésus qui est considéré par elle comme la deuxième personne (*persona* : aspect, figure, caractère) de cette Trinité. Elle lui est postérieure. Néanmoins, la notion du Logos ou Verbe Divin que l'on assimila à Jésus-Christ remonte au judaïsme, comme nous l'avons vu, à propos du Ternaire chez les Hébreux. Il est fait très souvent mention dans l'Ancien Testament de *la Parole* dont $\eta\gamma\pi\tau$ se servit pour former le Monde et de la Sagesse — troisième hypostase — qui siégeait à côté de Dieu.

Philon le Juif, qui fut un initié et qui dans ses œuvres s'adresse souvent aux initiés (1) (chapitre : *De Cherubini*) à la Gnose (γνώσις) (γνώσις) parle longuement (*De Somniis* ; — *De ill. Opificio* ; — *Quod Deus immens* ; — *De Vita Mosis*, etc.) de l'Être Suprême, du Logos et de cette Sagesse, qui forment la Trinité antérieure au christianisme.

« L'Être Suprême est, dit Philon, la Lumière primitive, la source de toute autre lumière, l'archétype de la lumière d'où émanent des innombrables rayons qui éclairent les âmes. Il est l'âme du monde, il agit dans toutes ses parties par ses puissances (δυναμεις) et ses vertus (ἀρεται). Il est sans commencement incréé (ἀγένητος), il remplit et limite lui-même son être, il vit dans le prototype du temps (αἰών) : l'Éternité. Le Logos est son véhicule, son image. Le Logos, forme plus brillante que le feu qui n'est pas la lumière pure, demeure en Dieu ; c'est dans son intelligence que l'Être Suprême se fait les types et les idées de tout ce qui doit exister et qu'il réalise par son Logos. On peut comparer celui-ci à

(1) Que les hommes bornés se retirent (c'est le Ἐσχάτο θέρηλοι des mystères éleusiniens) les oreilles bouchées. Nous transmettons des mystères divins à ceux qui ont reçu l'initiation sacrée... (*passim*...) O vous, initiés, vous dont les oreilles sont purifiées recevez cela dans votre âme, comme des mystères qui n'en doivent jamais sortir. Ne le révélez à aucun profane... (*passim*)... Quant à moi, quoique je fusse initié aux grands mystères par Moïse, l'ami de Dieu, cependant, ayant vu Jérémie, je m'aperçus que ce prophète était non seulement initié (μύσθης), mais chef d'initiés (ιεροζαυθης), et je n'hésitai pas à suivre son école.

la parole de l'homme (Λόγος προφορικος) le Verbe proféré, énoncé. » Le Logos, étant le monde des Idées, le Κόσμος νοητός (1) au moyen duquel Dieu a créé les choses visibles, il est le Θεός πρεσβύτερος (2), en comparaison du monde qui est aussi Dieu, mais un Dieu de création (Θεός νεότερος). Le Logos, comme chef des intelligences, dont il est le représentant général, est nommé archange ; et comme type et comme représentant de tous les esprits, même ceux des mortels, il est appelé l'homme type et l'homme primitif (*De vita Mosis*, III, p. 672 ; *De linguarum confusione*, pp. 334-45 ; *Quis rerum divinar.* p. 397. Voir aussi Eusèbe : *De preparati. Evang.*, XI, p. 15.)

Le Logos réalise donc la Création, mais il la réalise par la Sagesse divine (Σοφία) que Philon appelle encore la Mère de la Création (*De Temulentia*, p. 244).

Ainsi donc Philon, initié, comme il l'écrivit lui-même, à l'école des prophètes juifs qui conservèrent dans leur collège la tradition ésotérique enseignée par Moïse, reconnaît trois termes dans la divinité :

- 1° L'Être Suprême, *Pater agetos*, le Père Incréé ;
- 2° Le Verbe Logos, la Parole ;
- 3° La Sagesse divine, Sophia (Prudence, Habileté, Science).

Jésus vint et se nomma lui-même le fils du Père Céleste, expression qu'il faut entendre dans son sens catégorique qui n'est ni celui interprété par les chrétiens et les catholiques ni celui que nos moder-

(1) L'Univers intelligible, intellectuel, spirituel.

(2) Le Dieu le plus grand, le plus ancien surtout.

nes mystiques lui attribuent sur un ton péremptoire que masque malleur humilité, de surface, trop souvent.

C'est, du reste, sur l'Épître aux Romains et l'Épître à Timothée, toutes deux de saint Paul — Paul qui n'avait jamais vu Jésus — que l'Église a prétendu fonder la divinité de Jésus, en faire le Logos lui-même ou son incarnation. Le premier argument pris dans l'Épître aux Romains repose sur une difficulté du texte; le second, sur une falsification du texte primitif de l'Épître à Timothée, falsification aujourd'hui bien constatée.

Dans l'Épître aux Romains, c'est la première phase du chapitre I qui a servi à identifier Jésus avec le Logos.

« Paul, serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat et choisi pour annoncer la bonne nouvelle de Dieu (l'Évangile) touchant son fils qui est de la race de David, selon la chair, mais qui a été *déclaré fils de Dieu, en puissance selon l'esprit de sainteté* par sa résurrection d'entre les morts. . » Jésus a été déclaré fils de Dieu, dit l'apôtre Paul. Mais par qui déclaré, et qui peut déclarer une telle chose ? L'apôtre Paul ajoute : déclaré fils de Dieu en puissance selon l'esprit de sainteté. La Science ésotérique nous apprend que tous les êtres sont fils de Dieu et portent tous en puissance, en eux, leurs principes supérieurs. Jésus est donc un fils du Père au même titre que tous les hommes, mais un fils aîné et non unique, comme on a essayé de le faire croire et même de l'imposer par la force.

Le second passage est tiré de l'Épître à Timothée, chapitre II : « En effet, il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jésus-Christ « homme » (c'est ce mot qui a été falsifié, qui a été enlevé du texte) qui s'est donné lui-même pour la rédemption de tous les hommes. »

On voit donc comment les chrétiens s'approchèrent, en « sollicitant les textes », de la Divinité de Jésus consubstantielle au Père. L'Épître aux Colossiens, et celle aux Hébreux renferment, elles aussi, des passages douteux qui permirent aux premiers Chrétiens de confondre Jésus avec le Logos, de Philon, d'en faire le deuxième terme de la Trinité.

Le quatrième Évangile, celui de Jean, fut plus explicite encore. Cet apôtre de Jésus n'hésita pas à identifier le Logos de Philon avec son initiateur : « Le Logos était au Commencement. Il était Dieu. Il descendit sur terre et s'incarna parmi les hommes avec Jésus. »

Comme nous le verrons, les gnostiques de la Palestine, de la Syrie, de l'Asie Mineure et de l'Italie; les Simon, les Saturnin, les Bardesanes, les Marcion et leurs disciples acceptèrent cette manière de voir en unissant à cette doctrine du Christianisme la doctrine émanationiste de l'antique gnose des sanctuaires d'Orient.

Quant aux gnostiques se rattachant directement à l'École d'Alexandrie : les Basilides, les Valentin, les Ophites, les Sethiens, etc., malgré les fortes influences de l'hermétisme de Thoth, et des doctrines

pythagoriciennes et platonniennes, ils adoptèrent en partie, eux aussi, la manière de voir des gnostiques précédents. Mais pour eux, comme nous le verrons, Jésus n'est l'incarnation du Logos ou Christos supérieur qu'à partir de son baptême au bord du Jourdain.

Les Docteurs de l'Eglise : Saint Justin martyr, Tatien, Athenagore, Irénée de Lyon, Théophile d'Antioche, Athanase, etc., renchérirent sur cet enseignement de l'Evangile et déclarèrent Jésus émané de l'Essence divine et consubstantiel au Père, c'est-à-dire participant à cette Essence.

Des discussions fameuses s'élevèrent alors à ce sujet, auxquelles prirent part Théodore, Artemon et surtout Arius et Athanase.

Athanase, patriarche d'Alexandrie, soutenait que Jésus était consubstantiel au Père et éternel comme lui.

Arius était contre cette opinion, il déclarait que, puisque Jésus était né de son Père, il n'était pas éternel comme lui, parce que, si Jésus était consubstantiel à son père, cela impliquait, dans la substance de l'Etre Infini, une division, une rupture semblable à celle que présentent les êtres finis; que, par conséquent, Jésus devait être considéré comme créé de la Nature, bien que supérieur à toutes les autres créatures et que le Père était seul le véritable Dieu.

Ce fut pour mettre fin aux querelles intestines qui divisaient le sein de l'Eglise, rangeant en deux camps opposés les évêques partisans d'Arius et

ceux partisans d'Athanase, que fut convoqué, par l'empereur Constantin, le Concile œcuménique de Nice, en l'an 325, trois siècles par conséquent après l'avènement de Jésus.

Au lieu de s'entendre, les membres du Concile furent plus divisés que jamais. L'empereur Constantin demeurait perplexe; mais sur l'instigation de Hosius, évêque de Cordoue, partisan d'Athanase, qui lui fit voir tout ce que sa neutralité pouvait avoir de funeste pour le Christianisme, il trancha carrément la question en imposant aux évêques assemblés, le mot *homoousios* dans le texte définitif.

Jésus donc fut reconnu dès ce moment; « Lumière de Lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non créé, issu de la substance du Père, par conséquent consubstantiel à lui, etc. »

Telle fut « l'invention » par laquelle Jésus devint le deuxième terme de la Trinité catholique.

Quant au troisième terme : l'Esprit-Saint, il est courant dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Moïse l'appelaît Rouâh Elohim, « le Souffle de Lui-même », et les prophètes l'imitèrent.

Voici « comme type » la seconde partie du verset II du chapitre premier du *Sepher Berashit*, où le mot Rouah est, pour la première fois, employé :

וַיָּהִי הָאֵלֹהִים בְּרֵאשִׁית
צֹלְפָנֵי הַתַּיִם

Wa-Rouâh Elohim merahepheth hal phanei hamaïn

Et l'Esprit de Dieu planait sur la face des eaux

(Version exotérique des Septante.)

Si nous décomposons ce verset au moyen des

clefs kabalistiques, nous lisons dans la traduction mot à mot :

י (Vau) Et ; ט (resch) le mouvement (la force expansive, l'irradiation) ; ו (vau) : (passant d'une nature à l'autre ; ה (hé) : pour devenir la vie — א (aleph) du Principe Créateur ; ל (lamed) extériorisant ; ה (hé) : la vie sans limite ; י (iod) par une manifestation ; מ (mem à la fin des mots) : universelle ; מ (mem) exerçant universellement ; ט (resch) un mouvement, une action ; ה (hé) vivifiante ; ט (phé) de dilatation ; ה (lhao) harmonique parfaite — ח (hain) d'une manière pour ainsi dire matérielle, concrète ; ל (lamed) s'épandait, se répandait sur (s'étendait matériellement sur) ; ט (phé) : l'enceinte : la face ; מ (noun) produite, existante ; י (iod) de la manifestation — ה (hé) pris dans leur abstraction ; מ (mem) (à l'intérieur des mots) des éléments formateurs, passifs ; י (iod) de la manifestation ; מ (mem-fin des mots) universelle.

Et le rayonnement de l'énergie vitale du principe créateur (extériorisant la vie sans limite par une manifestation universelle), exerçant une action vivifiante de dilatation harmonique, s'épandait sur la masse étendue des éléments, formateurs et passifs, pris dans leur abstraction (c'est-à-dire fluidiques) de la manifestation universelle.

Ainsi donc le souffle d'Elohim, le Rouah de l'Ancien Testament, qui devint le *αγιον* dans le Nouveau Testament, n'est autre chose que l'énergie divine : l'esprit du Créateur. Et c'est bien ainsi que les

Evangelistes et les Gnostiques, comme nous le verrons, comprirent le Rouah, le Pricuma de l'Être Suprême. Leur Saint-Esprit *Πνευμα πνευμα*, c'est le principe de vie que remplissait Jésus, c'est Dieu dans ses révélations.

Au III^e siècle, cependant, on n'avait pas encore trouvé la formule du dogme du *Fneuma agion* ; le Concile de Nicée se contenta de proclamer la croyance en l'Esprit-Saint sans le définir, et un édit de Théodose, empereur en 380, ordonna à ses sujets de croire au Père, au fils Jésus-Christ et au Saint-Esprit, c'est-à-dire à « la Très Sainte-Trinité ».

Enfin, l'an 381, le Concile de Constantinople décréta la divinité du Saint-Esprit.

Ce fut saint Augustin qui, dans son ouvrage *De Trinitate*, posa nettement l'existence d'un seul Dieu en trois personnes. Il y exclut toute idée de subordination en reconnaissant que les trois personnes divines, toutes de la même nature, ne peuvent être subordonnées les unes aux autres, puisque le même être divin ne comporte pas différents degrés de dignité et de puissance. C'est lui (saint Augustin) qui, le premier, enseigna une unité numérique, *unitas numerica*, des trois personnes divines ; ce qui était loin de la pensée des membres du Concile du IV^e siècle.

La doctrine complète de la Trinité, telle qu'elle a été développée en Occident, sous l'influence de saint Augustin, a été enfin exprimée et fixée d'une manière précise dans la formule à laquelle on a donné le nom de *Symbole de saint Athanase*.

Nombre de philosophes exotéristes ont essayé d'expliquer le mystère de la Trinité catholique ; nous nous bornerons à citer ici l'explication qu'en donne l'illustre Lamennais dans son *Esquisse d'une philosophie*.

« Considérée dans sa substance, l'Être Infini étant
 « un de l'Unité la plus absolue, il s'ensuit que
 « chacune de ses propriétés est l'Être tout entier
 « selon sa substance, et comme ses propriétés sont
 « essentiellement distinctes entre elles, il s'ensuit,
 « en second lieu, que la Puissance n'est ni l'Intelli-
 « gence ni l'Amour et est l'Être tout entier ; que
 « l'Intelligence n'est ni la Puissance ni l'Amour, il est
 « l'Être tout entier ; que l'amour n'est ni l'Intelli-
 « gence ni la puissance et est l'être tout entier ; en
 « d'autres termes, que la puissance, l'intelligence et
 « l'amour sont caractérisées dans l'unité de l'Être
 « absolu par quelque chose qui leur est exclusive-
 « ment propre, et par conséquent subsistent d'une
 « manière individuellement distincte dans cette
 « Unité. Or, l'individualité intelligente, déterminée
 « par quelque chose d'essentiel et de permanent,
 « constitue la notion propre de personne, laquelle
 « suppose, de plus, un rapport substantiel d'où elle
 « tire sa réalité, son être effectif et radical. Donc il
 « existe trois personnes dans l'unité de l'être absolu ;
 « et ces trois personnes coexistantes dans la subs-
 « tance unie et infinie, c'est Dieu. »

Après cette démonstration lumineuse — si lumineuse qu'elle éblouit au lieu d'éclairer ! — nous n'avons plus qu'à voir si les initiés gnostiques nous donnent, eux, une définition, sinon aussi étincelante du moins plus claire de la loi du ternaire divin.

COMBES (Léon).



Spirites et Illusionnistes

Dans son numéro du 10 décembre, *le Matin* fait entendre un nouveau son de cloche. En l'occurrence, il s'agit d'un article de M. Maurice Prax, compte rendu d'une conférence faite par le prestidigitateur Dicksonn. Allons-nous assister à une nouvelle affaire Girod, Demance-Caroly ?

Dans cet article, le directeur du *Matin*, s'appuyant sur Dicksonn, semble confondre spirite et illusionniste. Le public qui entendit beaucoup parler de la prestidigitation, un peu du spiritisme, est tenté de comprendre « identité » et met les deux dans le même sac. La prestidigitation est un art, tandis que les expériences spirites démontrent l'existence en nous de facultés insoupçonnées. C'est toute une doctrine philosophique !

Il importe donc de bien faire comprendre au public la différence qui existe entre ces deux systèmes.

Avec beaucoup d'ironie, le rédacteur du *Matin* se moque des tables qui peuvent faire des communications *postmortem* d'un Hugo, d'un Socrate, etc... Nous sommes complètement de son avis. Ce fait

est effectivement à peu près impossible, car il se peut que l'âme de ces grands hommes se soit réincarnée sur cette planète ou sur une autre. Nous pensons qu'il serait bien vaniteux d'affirmer posséder la faveur de communiquer avec ces illustres personnages. Rien n'est plus risible que ces prétendues communications — ô combien peu littéraires — qui feraient rougir ceux à qui on les attribue.

Doit-on conclure par là que le phénomène spirite ne soit pas possible ? Non pas, il existe réellement. De tous temps il y a eu des détracteurs. La mauvaise foi des uns, la timidité des autres, le faux orgueil pourraient décourager les chercheurs, s'ils n'avaient la foi tenace et le désir ardent de la défense de l'idée.

En dépit des sarcasmes ou de la critique, les faits n'en existent pas moins, indéniables, attestés par des hommes de valeur dont l'autorité et le témoignage sont indiscutables. Evidemment, il ne faut pas compter, en France du moins, sur l'appui moral de ceux qui pourraient par leurs noms faire avancer d'un pas la solution du problème. Lorsqu'il s'agissait, il y a quelques années, de faire examiner par MM. les Officiels les travaux du commandant Darget sur la radio-activité humaine, un seul homme eut le courage d'en présenter le rapport : le Dr Foveau de Courmelles. Mais ces messieurs eurent tôt fait de mettre l'éteignoir pour que disparut la lumière. Combien est donc vraie la défini-

tion donnée par l'homme d'État belge : Louis de Pother, dans son *Dictionnaire rationnel*, au mot : *Académie*. Elle est, du reste, trop belle pour que nos lecteurs n'en aient pas connaissance.

« *Académie*. — Réunion d'hommes qui sont ou se prétendent savants.

« Les académies sont actuellement des associations de vanités s'assurant les unes les autres contre les vanités en dehors d'elles. »

Admettre la réalité du phénomène spirite, c'est donner un coup mortel au matérialisme en le sapant par sa base.

C'est vers 1870 que les phénomènes spirites commencèrent à être étudiés en Angleterre. Devant les polémiques parfois violentes qu'ils soulevèrent, les Anglais mirent en pratique une grande sagacité. Ils trouvèrent un moyen simple et très logique de trancher la question. Le président de la Société dialectique de Londres, John Lubbock, réunit quelques savants formant un groupe destiné à étudier et contrôler d'une façon rigoureuse les expériences spirites. Pour cela rien ne fut négligé, toutes les précautions furent prises en vue d'assurer un contrôle tel qu'aucun compérage ne fût possible ; un truquage, si bien fait soit-il, — n'en déplaise à MM. les prestidigitateurs, — eût été éventé. La bonne foi des expérimentateurs ne pouvait être mise en doute quand ceux-ci s'appelaient : Morgan, Richard Wallace, Williams Crookes, pour ne citer que ceux-là

au hasard de la mémoire. Dans ces expériences, ils purent étudier à peu près tous les genres de phénomènes, soulèvement d'objets très lourds avec ou sans contact, matérialisations du fantôme, longuement étudiées par Crookes avec son médium Miss Cookes. Bien entendu, malgré toute l'autorité de ce groupe, les adversaires du spiritisme redoublèrent leurs attaques. De longues années s'étaient écoulées que l'on insinuait encore que W. Crookes aurait dit que son médium lui avait avoué l'avoir trompé. Par deux fois, le Dr Papus écrivit à Crookes lui demandant s'il maintenait ses conclusions quant à la réalité des phénomènes et s'il était vrai que miss Cookes lui ait déclaré que les fameuses apparitions de Katie King étaient truquées.

Or, le 30 juin 1910, W. Crookes adressait sa réponse à notre sympathique directeur. En voici la teneur exacte :

« CHER MONSIEUR,

J'ai déjà démenti l'exactitude du rapport que vous mentionnez. Je ne puis que répéter qu'il est absolument faux et qu'il n'y a pas l'ombre d'un fondement en vue de sa reproduction.

Croyez-moi votre tout dévoué,

W. CROOKES. »

Cette lettre est contre-signée d'un traducteur asser-

menté de la Cour d'appel de Paris, M. R. Gluck (1).

Dans son article du *Matin*, M. Prax insinue très malicieusement qu'une commission scientifique fut envoyée à Alger pour étudier un « blanc fantôme » chez un officier supérieur. Il s'agit là sans doute des apparitions qui se sont produites chez le général Noël, à Alger, dans la villa Carmen. Pourquoi M. Prax ne cite-t-il pas les noms? Est-ce que celui du professeur Richet, aujourd'hui membre de l'Académie, l'effraierait? Ce savant ne doit pas craindre cependant que son nom soit mêlé à nos questions dont s'empare la grande presse, puisque, en 1905, il publiait dans les *Annales des sciences psychiques* un compte rendu complet des phénomènes qu'il observa à la Villa Carmen. Nous savons bien que l'on a insinué, comme pour Crookes, qu'il avait été odieusement mystifié. Dans ce cas, il faudrait avoir bien peu de confiance en ceux qui représentent le monde officiel, en celui qui vient d'obtenir une des plus hautes distinctions qu'un homme de science puisse désirer : le prix Nobel. Un homme de la valeur de Charles Richet doit avoir assez de perspicacité pour dévoiler le moindre truc, posséder assez de puissance sur soi-même pour que lui aussi ait pu contrôler d'une façon rigoureuse les conditions d'expérimentation. Du reste, notre savant affirma que la personne qui disait l'avoir mystifié (un domestique du général Noël considéré comme suspect) n'était jamais entrée dans la salle des séances.

(1) *Initiation*, juillet 1910.

Puisque M. Prax fait allusion à ces phénomènes, qu'il nous soit permis d'en rappeler le fonds à nos lecteurs.

A l'aide de deux médiums, Marthe et Aischa, un fantôme apparaissait dans les séances médiumniques. Il avait la structure d'un homme. « Il a une draperie, écrit le professeur Richet, comme un cafetan avec une ceinture à la taille. Il marche, parle, se meut, respire comme un être humain, son corps est résistant, il a une certaine force musculaire. » Nous ne citerons que deux faits qui sont probants. Ce fantôme a dit s'appeler Bien-Boa; plusieurs photographies en furent prises. Une fois, il fut préparé un flacon contenant de l'eau de baryte auquel était relié un tube en caoutchouc, de telle sorte qu'en soufflant dans ce tube, on pouvait faire barboter l'air expiré dans l'eau de baryte. Le général Noël prit le tube et le remit à Bien-Boa qui essaya de souffler dans cet objet. Après quelques tâtonnements, le fantôme souffla d'une telle force que le professeur Richet et les assistants entendirent le barbotage environ une demi-minute.

Pendant cette expérience, les deux médiums étaient très loin du fantôme, et notre savant affirme n'avoir pas quitté le tube des yeux pendant toute l'expérience.

Dans la deuxième expérience que nous allons rapporter, toutes les précautions furent prises. Dès le commencement de la séance, tous les assistants remarquèrent, en dehors du rideau qui cachait le

médium, une sorte de boule blanche lumineuse flottant sur le sol, puis qui se transforma en un grand fantôme, lequel se déplaça, puis vint se heurter dans les jambes du général, s'éroula et disparut comme il était venu.

Les sceptiques imagineront une trappe soigneusement dissimulée. Or, voici ce qu'écrit lui-même dans son compte rendu M. Richet : « J'ai examiné consciencieusement les dalles et la remise-écurie qui est sous-adjacente à cette partie du kiosque. Le plafond très élevé de cette écurie est crépi à la chaux, tapissé de toiles d'araignées et hanté par des araignées qu'on n'avait pas dérangées depuis longtemps; lorsqu'à l'aide d'une échelle, j'ai exploré le plafond de l'écurie. »

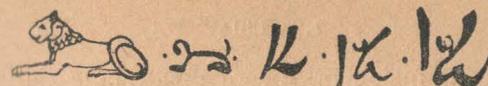
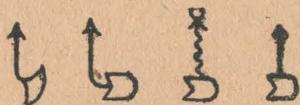
Nous pourrions multiplier les nombreuses apparitions de ce genre, la matière en fournirait toute une bibliothèque. Il est seulement important d'observer le mouvement qui se dessine depuis plusieurs années. Certes, il est très intéressant de voir que la grande presse veut bien consacrer de temps à autre un article à ces questions troublantes. Il ne faudrait pas cependant que cette grande presse s'occupe uniquement de narrer des expériences sous forme de sérieux pour les faire tourner ensuite au profit des prestidigitateurs. Il y a une grande nuance entre soulever un objet avec des crochets et le faire sans contact. Il y en a une autre entre créer des fantômes avec des matériaux quelconques et la formation su-

bite d'une boule qui se développe pour former un corps qui se meut.

Il ne faut pas, lorsque l'on marche dans cette voie, agir de parti pris, de même qu'une crédulité infinie est trompeuse. L'un et l'autre sont mauvais. Pourquoi *le Matin*, qui est le journal aux grandes affaires, ne suivrait-il pas l'exemple des Anglais ? Il serait à souhaiter, pour en finir, que l'on constituât un groupement de savants qui voudraient bien étudier d'une façon scrupuleuse, mais loyale, les phénomènes dont il s'agit. Il y a certes des fraudeurs qui vivent ou qui s'amusent aux dépens des autres. Méfions-nous des médiums qui recherchent la réclame, épurons les charlatans qui composent en majeure partie les annonces de sixième page. N'imposons pas non plus aux médiums sincères dont la santé est en jeu, parfois des conditions telles qu'on ne les mette, par une sorte de suggestion mentale, dans la possibilité de truquer. Nous pensons que l'on n'arrivera pas à de bons résultats tant que l'on voudra exiger de ces médiums la production de phénomènes à jour et à heure fixes. Les forces inconnues qui président à ces expériences ne sont pas à notre disposition.

G. WILFRID.

Ivry-la-Bataille, le 12 décembre 1913.



Les Plantes Magiques

L'ACONIT-NAPEL (*Aconitum Napellus*, L.)

Peu de plantes ont reçu autant de noms que l'aconit. On l'appelle, suivant les provinces ou les cantons, coqueluchon, capuchon, thore, madriélet, capuce de moine, tue-loup, pistolet, napel, casque de Jupiter, char de Vénus, etc. Il croît dans les pâturages élevés des montagnes, dans le Jura, la Suisse, les Vosges, les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes. Il fleurit dans les mois de mai et de juin. L'aconit napel est, de toutes les plantes de la famille des Renonculacées, celle qui paraît posséder les propriétés les plus vénéneuses. En effet, toutes ses parties, mais surtout ses feuilles et sa racine, sont d'une extrême âcreté. Mises en contact avec la langue, elles y excitent un sentiment douloureux de cuisson et une sécrétion plus considérable dans les glandes salivaires. Le grand nombre d'accidents occasionnés par la racine de l'aconit, l'usage où l'on est dans les pays de montagne de le mélanger à la viande avec laquelle on forme des appâts pour faire périr les loups et autres animaux carnassiers indiquent suffisamment la puissance du poison. Il est fréquemment cultivé dans les jardins comme plante

d'ornement, mais alors il perd une grande partie de ses propriétés, surtout dans le nord; c'est principalement sa racine pivotante napiforme, noirâtre, qui sert à préparer l'*Aconitine*.

La récolte des feuilles et des sommités fleuries de l'*Aconitum Napellus*, seule espèce employée, se fait au moment où le tiers des fleurs environ a paru; les racines sont recueillies pendant l'hiver et desséchées à l'étuve.

L'aconit a été employé comme calmant contre les rhumatismes; il est prescrit dans les maladies fébriles, les affections du cœur, les maladies des voies respiratoires, avec succès contre des névralgies rebelles à l'opium, à la jusquiame et à la belladone. Il agit comme stupéfiant de la douleur par suite de son action sur la circulation et sur le système nerveux. La plante à l'état frais ne doit être utilisée qu'en application externe; contre les névralgies non fébriles, on applique avec succès immédiat les feuilles confuses fraîches sur les régions douloureuses par refroidissement. La douleur cède en peu d'instants; mais, si l'application est maintenue plus de vingt minutes, il survient une rougeur de la peau et de petites pustules acnoïdes.

L'aconit est l'opium du grand sympathique. Il fait cesser tous les actes réflexes qui proviennent de la perturbation des vaso-moteurs ou de l'arrêt des fonctions sudorales. Voilà pourquoi l'aconit est antifièvre; pourquoi il réussit à merveille contre les refroidissements, les suppressions des sueurs, les

courbatures; pourquoi il jugule les fluxions *a frigore* quand on le prend au début et même les fluxions séreuses qui compliquent les exanthèmes fébriles.

Les homéopathes avec leur teinture mère, et la dosimétrie avec les granules d'aconitine ont mis l'aconit sur un piédestal, et ils ont eu raison. On devra commencer l'usage de cette plante par des quantités très faibles et surveiller son effet à mesure que l'on augmentera les doses. Il n'y a pas à s'inquiéter du fourmillement que produit l'aconit sur la langue et dans la bouche, ni même de l'abattement causé par une dose un peu forte, mais on ne doit pas aller jusqu'à produire de la somnolence accompagnée de frissonnements. L'empoisonnement par l'aconit se manifeste par la froideur de la peau, des douleurs violentes de tête, des vomissements et la diminution très notable de la force et de la fréquence du pouls. Le café est l'antidote le moins impuissant.

En *homéopathie*, l'aconit est le remède antiphlogistique le plus puissant; il couvre cinq cent quarante symptômes. Il s'adresse surtout au système sanguin, et c'est avec raison qu'on l'a appelé *la saignée des homéopathes*. On l'emploie dans toutes les maladies à début brusque, avec forte fièvre et surtout sur les personnes d'un caractère vif. C'est presque toujours par lui que s'ouvre le traitement en pareil cas. Il s'applique à la variole, la rougeole, aux vertiges, aux maux de tête, aux ophtalmies, aux angines, au_x

vomissements des femmes enceintes, à la coqueluche, au croup, à la pneumonie, à la pleurésie, etc., mais toujours au début.

Lorsque la pneumonie est attaquée au début, elle cède, *du jour au lendemain*, à quelques doses d'une 12^e dilution d'aconit. « Je me refroidis, nous dit le Dr Daudel, un jour en réparant une croisée. Le lendemain survint un rhume de cerveau avec courbature générale; j'attaque le coryza. Le surlendemain, une bronchite succède; je l'attaque par les médicaments indiqués. Le troisième jour, point de côté à gauche; forte fièvre, précédée d'un frisson prononcé et diminution considérable des forces; respiration très courte, excessivement gênée; sensation de mon cerveau se balançant comme dans un liquide; il me semble qu'il y a un vide entre mon cerveau et la boîte crânienne; commencement de toux pénible, rare expectoration, je ne pouvais m'ausculter moi-même: mais le diagnostic était clair et net: la pneumonie, la vulgaire fluxion de poitrine, était installée. Je me couche, après avoir préparé une solution d'aconit 12^e dilution, et une de bryone, 12^e, que je fais alterner, en me conformant à la formule de Prost-Lacuzon. Je commence par une cuillerée à café de la solution d'aconit; trois heures après, rien n'étant changé, je prends une cuillerée à café de la solution de bryone. Trois heures plus tard, je reviens à l'aconit. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées, que je sentis tous les symptômes que je viens de décrire s'amender rapidement, puis se dissiper;

et il me sembla que tout cela s'était effacé, doucement, sans secousses, de la même manière qu'un brouillard se dissipe sous les rayons du soleil levant. En six heures, montre en main, la maladie avait disparu.

Je ferai remarquer que, la bryone n'étant indiquée que pour la seconde période de la pneumonie, c'est l'aconit seul qui avait opéré. »

Le Dr Béchet, qui a eu l'occasion de traiter un grand nombre de pneumonies dans ses quarante et quelques années de pratique, a pu, *presque toujours*, constater la disparition du mal, *du jour au lendemain*, quand il l'a attaqué à son début. Les allopathes pourraient-ils mettre quelques faits en parallèle avec ceux-ci ?

La Mythologie fait naître l'aconit de l'écume de Cerbère, alors qu'Hercule lui étreignait la gorge en l'arrachant des enfers.

Et du suc infernal de ce venin livide
Germa de l'aconit la semence homicide.

Cette plante fut découverte par Hécate, fille de Persès, qui, devenue habile dans la composition des poisons, expérimentait la puissance de chacun de ses breuvages en les mélangeant aux aliments qu'elle donnait aux étrangers. Ætès, qui l'épousa, en eut deux filles, Circé et Médée. L'aconit était le principal ingrédient des poisons préparés par Médée. Celle-ci devenue, dans son exil, l'épouse de Thésée, roi

d'Athènes, voulut se venger d'une infidélité de son époux, mais sa main la servit mal : Thésée ne périt point. D'après la tradition, Médée avait employé de l'aconit, rapporté de Scythie, dont sa mère Hécate lui avait probablement enseigné les vertus. Voici ce qu'a écrit Diodore de Sicile sur la reine de Colchos, mère de Médée :

« La femme d'Ætès, Hécate, était fort savante dans la composition des poisons, et ce fut elle qui trouva l'aconit. Elle éprouvait la force de chacun d'eux, en les mettant dans les viandes qu'elle servait aux étrangers. Ayant acquis une grande expérience dans cet art funeste, elle empoisonna d'abord son père et s'empara du royaume ; ensuite, elle fit construire un temple en l'honneur de Diane, et elle ordonna qu'on sacrifierait à cette déesse tous les étrangers qui aborderaient dans ses Etats. » (IV, t. II, p. 99.)

En l'an 117 après Jésus-Christ, une loi de Trajan prohiba la culture de l'aconit. Comme conséquence de cette mesure, les crimes d'empoisonnement devinrent moins fréquents sous les règnes qui suivirent.

Pline n'a-t-il pas prétendu qu'un des conjurés de Catilina fit périr ses femmes avec de l'aconit ? Ainsi que le remarque justement E. Gilbert (*Philtres, Charms et Poisons*), si la culture de l'aconit fut prohibée sous peine de mort par une loi de Trajan, non seulement dans le jardin de Rome, mais dans tous ceux de l'empire, n'est-ce pas que les sucs de cette

plante vénéneuse étaient déjà d'un usage fréquent ?

L'extrait de cette plante était communément employé comme poison des flèches. Pline la considérait comme un toxique des plus violents. Au XVI^e siècle, Ambroise Paré faisait la remarque, à propos de l'aconit tue-loup (*luparia*), que « les flèches trempées dedans son jus, leurs blessures sont mortelles ». C'est dans son suc également que les Gaulois et les Germains trempaient leurs flèches pour les empoisonner. Encore de nos jours, dans les montagnes de l'Inde, il est le plus redoutable poison pour empoisonner les armes, mais c'est l'*Aconit ferox* du Népal qui est employé par les Hindous pour cet usage ; il fournit le célèbre poison appelé *Bish*, *Bisby* ou *Visbi*.

Enfin il est probable que les Anciens soumettaient les différentes parties de la plante à des opérations propres à extraire le principe le plus actif. L'opération la plus simple consistait à les faire bouillir avec de l'eau ou avec du vin, et à évaporer ensuite la liqueur de manière à obtenir un extrait aqueux ou alcoolique. C'est probablement sous forme d'extrait que la ciguë, l'aconit et d'autres plantes vénéneuses ont été anciennement employées en guise de poison.

Au XVI^e siècle, Cardan écrivait un ouvrage intitulé : *De subtilitate*, où il vulgarisa la connaissance des plantes vénéneuses, et principalement de l'aconit tue-loup. A. Paré, à la même époque, parlant de l'aconit, dit : « Il cause vertigine et la perturba-

tion de l'intelligence, grande pesanteur d'estomach et au ventre et fait peter souvent. » « Le Napellus chaud, au quatrième degré, tue en trois jours au maximum, sinon le malade tombe en fièvre hectique ou en mal caduc. Il produit de l'inflammation des lèvres, de l'enflure de la langue qui sort de la bouche, de la projection des yeux hors de l'orbite, des syncopes, vertiges et paralysie des membres inférieurs. »

L'aconit, plante saturnienne, était consacré à Cerbère. « Froid et sec, le Capricorne, Saturne, les feuilles guérissent les bubons et les vieux ulcères, ainsi que sa racine cueillie en conjonction de Saturne et du Soleil, infusé dans du vin; vénéneux, sudorifique; bon contre la paralysie, la pierre, la gravelle, la jaunisse, l'asthme; arrête l'épistaxis, fait repousser les cheveux; antidote des morsures venimeuses (Sédir). »

Les spagyristes nous disent encore que « les grains noirs de l'herbe appelée Paris ou aconite est salulaire, portant la signature des paupières desquelles s'en tire une huile très admirable pour le mal des yeux, à raison desquels quelques-uns l'appellent l'âme des yeux. Il sert aussi pour la guérison des morsures vipérines, ou autres serpens vénéneux; il sert aussi pour les piqueures de scorpions. »

(A suivre.)

C. B.



PARTIE LITTÉRAIRE

Le directeur de *Mysteria*, M. le Dr Papus, désireux de donner à ses abonnés le maximum de satisfaction possible, voulant contribuer activement au grand mouvement spiritualiste qui se précise chaque jour davantage, et favoriser la recherche du Vrai, du Beau et du Bien, en dehors de toute mesquine question d'école ou de secte, s'est entendu avec les directeurs des revues : *Les Annales du XX^e siècle*, (Directeurs : MM. Porte du Trait des Ages, Ducasse Harispe et Léon Combes), pour unir leurs efforts en publiant, au lieu de trois périodiques, forcément spécialisés et répandus dans des milieux différents, une seule revue plus complète, plus importante, qui prendra le nom de *La Renaissance Universelle*. Cette Revue sera l'organe d'une Société anonyme en commandite par actions, de même nom « La Renaissance Universelle », Société fondée avec l'aide de personnalités éminentes qui collaboreront à la nouvelle publication en sus des rédacteurs habituels des trois revues associées. La Société « La Renaissance Universelle » aura à Paris un local lui appartenant, comprenant : une riche bibliothèque d'ouvrages rares à consulter sur place; une bibliothèque de prêt; un bureau de renseignements scientifiques; un comptoir d'édition qui publiera une collection composée d'œuvres nouvelles, de traductions inédites, de réimpression d'auteurs anciens introuvables; enfin, une salle de conférence et un musée seront à la disposition des abonnés.

La vitalité de cette fondation est assurée par les engagements pris par les commanditaires; les statuts de la Société pourront du reste être communiqués aux abonnés et membres adhérents qui le désireraient. Un grand collège de vingt-deux membres, choisi parmi les notabilités

les plus éminentes des sciences, des lettres et des arts qui s'intéressent au mouvement spiritualiste, aidera de ses conseils et fortifiera de son autorité le comité directeur de *La Renaissance Universelle*. Les fondateurs, en organisant cette Revue et cet Institut de hautes sciences, ont eu surtout pour but de créer un centre impérissable qui puisse attirer à lui les écrivains isolés les plus remarquables, recruter le plus grand nombre d'adhérents possible, et centraliser dans un abri sûr les manuscrits, les notes, les trésors que de patients travailleurs ont recueillis, souvent pendant de longues années, et qu'ils craignent avec désespoir, à la veille de leur mort, de voir se perdre entre les mains d'héritiers indifférents et ignorants. Les directeurs associés ont voulu aussi, par ce premier acte de solidarité, engager d'autres directeurs de revues à les imiter, à s'unir à eux dans l'intérêt général de la Vérité et du Bien.

Combien de collections privées, d'efforts ignorés se sont perdus depuis cinquante ans qui eussent grossi de leurs apports une telle revue unique et un tel centre scientifique, s'il eût existé. Nous faisons donc appel à tous nos abonnés, lecteurs, collaborateurs et amis, pour qu'ils apportent à l'œuvre l'appui de leurs abonnements et le concours de leur travail. Ils trouveront à « La Renaissance Universelle » le milieu le mieux adapté à leurs recherches, la maison d'édition la plus accueillante à leurs publications; ils auront à leur disposition une bibliothèque déjà considérable comprenant la bibliothèque de Saint-Yves d'Alveydre, celle d'Albert Poisson, la *Bibliothèque idéaliste lyonnaise* tout entière, une partie de celles des D^{rs} Papus et Marc Haven, de MM. Barlet, Porte du Trait des Ages, Combes, Ducasse Harispe, etc., en attendant le reste de ces bibliothèques, car tous les membres fondateurs s'engagent à instituer « La Renaissance Universelle » héritière de leurs collections, et ces dons, ces legs successifs permettent d'envisager pour l'œuvre une richesse pro-

gressivement croissante. Les membres adhérents auront, en somme, un centre à eux où travailler, des amis prêts à les aider de leurs conseils et de leur appui.

Les directeurs des Revues qui fusionnent, M. le D^r Papus pour *Mysteria*; MM. A. Porte du Trait des Ages et Ducasse Harispe pour les *Annales du XX^e siècle*, ont consenti, dans l'intérêt de l'idéal et avec la conviction d'un succès définitif, à sacrifier leur titre pour rentrer dans le rang, renonçant ainsi à une célébrité acquise, pour certains, depuis plus de vingt ans. Ils l'ont fait parce qu'ils ont confiance dans la Société « La Renaissance Universelle », qu'ils la savent solide, sûre de son existence et de son accroissement progressif, et surtout parce qu'ils la connaissent libérale, indépendante, ne cherchant que la Vérité et le Bien, sans aucune restriction, sans aucun intérêt de personne. S'unir pour une telle œuvre, ce n'était pas renoncer à son idéal particulier quel qu'il fût; c'était au contraire s'en approcher plus sûrement, et les directeurs soussignés qui l'ont compris espèrent bien que leur exemple sera suivi.

La revue *La Renaissance Universelle*, organe de la Société « La Renaissance Universelle », remplacera donc désormais *Mysteria*, et paraîtra prochainement à Paris, au local de la Société.

Le directeur de *Mysteria* : M. le D^r Papus.

Les directeurs des *Annales du XX^e siècle* : MM. A. Porte du Trait des Ages; Ducasse Harispe et Léon Combes.

ORDRE MARTINISTE

A la page 92 du *Nouveau Rituel de l'Ordre* se trouve un passage dont la rédaction peut prêter à équivoque et qui a, en effet, étonné beaucoup de frères et de sœurs. Il y est dit que si, par le secours de la divinité, l'initié arrive à

contempler la vérité face à face, il doit garder le silence sur le mystère qu'il aura pénétré, même si sa fidélité doit lui coûter la vie et qu'il doit toujours avoir présent à la mémoire le sort des grands initiateurs qui *avec les meilleures intentions*, tentèrent de lever devant la multitude, un coin du voile d'Isis.

Suit la liste des initiateurs où se trouve, malheureusement, entre le nom d'Apollonius de Thyane et celui de Jacques Molay, le nom de Celui qui ne doit jamais être comparé à aucun Être, même dans son humanité. Ce passage a dépassé de beaucoup la pensée de Teder, qui, du reste, n'a jamais hésité à répandre ce qu'il peut connaître de vérité.

Le Sup. Cons. a estimé qu'il ne fallait pas laisser subsister de doute à ce sujet. L'ordre qui porte le nom de Jésus en tête de toutes ses planches, enseigne nettement d'après l'Évangile que, si on ne doit pas jeter des perles devant les porceaux, la lumière ne doit cependant pas être mise sous le boisseau et qu'il n'est rien de caché qui ne doive être révélé.

Comprendre le passage sus-mentionné, dans le sens d'un blâme, aux initiateurs qui donnèrent consciemment leur vie, pour répandre la vérité, serait méconnaître la véritable pensée de l'Ordre. Il était nécessaire de le dire.

Le Président du Sup. Cons.

PAPUS.

*L'auteur du rituel, membre
du Sup. Cons.*

TEDER.

Le Secrétaire de l'Ordre,

M. du Sup. Cons.

G. PHANEG.

MARTINISME

Une nouvelle loge Martiniste vient de se fonder à Amboisitra (Madagascar) sous le titre de *Harmakhis*.

Nous apprenons avec peine la mort de *Don Isidro Villarino del Villar*, très illustré et puissant Gr. Maître du Gr. Cons. Gén. Ibérique et de la Gr. L. symb. Espagnole, décédé le 14 février 1914, à l'âge de 72 ans.

La maçonnerie Espagnole perd un de ses plus illustres membres et de ses plus actifs propagateurs.

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES MÉDICALES APPLIQUÉES

A la suite des examens passés à la fin de la session du cours de massage, les élèves dont les noms suivent ont reçu le diplôme de *maître-masseur*.

Les trois premiers élèves nommés ont été classés avec la mention n° 1 *ex æquo*.

M. Carivenc ; M. Jouaux ; M^{me} Montu ; M^{lle} Marais ; M. Vaudelin ; M^{me} Annyla ; M. Gilliéron ; M^{me} Fraquet.

PROPAGANDE INITIATRICE DU FÉMINISME ÉSOTÉRIQUE

Pour la rééducation de la croyance par la Femme consciente
M^{me} de Bézobrazow, directrice-fondatrice

Voici le programme sommaire de cette manifestation dont le Comité de la P. I. prend l'initiative de concentrer le résultat.

Nice. — Mars. (Le 4 mars, sous les auspices de la So-

ciété psychique). — Causerie initiatique sur l'évolution du Christianisme ésotérique.

Marseille. — Avril. Causerie sur l'Union Chrétienne.

Paris. — Mai. Causerie initiatique sur les Mystères de la Croix.

On peut recevoir une brochure de propagande (Où va la Barque d'Isis), en s'adressant aux bureaux du Progrès de Paris, 53 bis, quai des Grands-Augustins, Paris.

ÉCOLE HERMÉTIQUE

Suite au projet d'avril 1913

Librarius annonce à ses auditeurs et amis qu'à partir du 15 mars 1914 des conférences en province, avec projections, remplaceront les cours de Paris. Cette disposition permettra de faire une propagande plus active en faveur du spiritualisme.

Rien de changé en ce qui concerne *Osiris*, et 4^e section, Librarius restant toujours, et sur rendez-vous, à la disposition de tous.

Traité d'hypnotisme expérimental et de psychothérapie, par le D^r Paul JOIRE (de Lille), 2^e édition augmentée. Vigot Frères, éditeurs, 23, rue de l'École-de-Médecine, Paris, 1 vol. in-8, carré avec 50 figures démonstratives, 8 francs.

La faveur qui a accueilli le *Traité de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique*, et les sollicitations d'un certain nombre de personnes qui ont suivi mes conférences de psychothérapie m'ont engagé à compléter cette seconde édition en y ajoutant les sujets principaux de la psychothérapie que j'ai traités dans mes conférences.

Ces nombreux chapitres nouveaux ont donné une impor-

tance beaucoup plus grande à ce volume et sont arrivés à le transformer en un Traité d'hypnotisme et de psychothérapie.

J'ai donné une assez grande extension à l'étude des maladies de la volonté et à leur traitement; car souvent on trouve à la base des maladies psychiques, des troubles de l'activité volontaire, qui ne peuvent s'expliquer que par l'affaiblissement général et considérable de la volonté à notre époque.

Il est donc très important de bien connaître les maladies de la volonté, de les prévenir autant que possible, par l'éducation et la culture de cette faculté, et de savoir comment on peut les guérir quand elles existent.

Il est encore un point très important qui n'est traité, jusqu'ici, dans aucun des ouvrages qui ont trait à la psychothérapie ou à l'hypnotisme. C'est l'éducation pratique et l'entraînement technique de celui qui veut se livrer à cette branche de l'art de guérir.

On apprend au chirurgien à se servir de ses instruments; au physicien, la technique de ses appareils; au Chimiste, la manipulation de ses produits; mais il semble que celui qui doit s'appliquer à guérir les maladies psychiques, à rétablir l'équilibre si délicat des centres nerveux, l'harmonie des facultés de l'âme, n'ait rien à apprendre ni à exercer pour se préparer à cette tâche. On semble croire que chacun pourra improviser ce traitement en se confiant au hasard d'une inspiration soudaine. Rien ne prouve mieux l'ignorance complète tout à la fois des maladies psychiques et des ressources du traitement psychothérapique.

C'est cette erreur qui explique bien des succès et qui est cause du peu de confiance que certains praticiens ont encore dans la psychothérapie.

J'ai donc apporté un soin tout particulier aux chapitres qui traitent de l'éducation et de l'entraînement technique du praticien, ainsi que de l'étude et de la préparation du malade.

Je sais très bien que ces chapitres soulèveront de nombreuses contradictions et que certaines me reprocheront d'y être entré dans les détails dont ils ne comprendront pas l'importance.

Ceux-là, certainement, ne comprennent pas ce que c'est que la psychothérapie ; je les engage à n'en point faire.

J'ai cru cependant devoir écrire ces choses pour ceux qui veulent mieux se rendre compte de l'efficacité du traitement psychothérapique et surtout pour ceux qui veulent apprendre à l'appliquer ; à ceux-là je recommande l'étude attentive de ces chapitres.

S'ils veulent rigoureusement mettre en pratique les méthodes que j'ai indiquées, pour leur entraînement personnel d'abord, puis pour l'aplication à leurs malades, ils obtiendront des résultats heureux, dans bien des cas où beaucoup d'autres auront échoué avant eux. Plus ils auront relu ces chapitres et se seront assimilé les préceptes que j'y ai développés, plus le succès dans l'application de cette thérapie couronnera leurs efforts.

J'espère donc que ce volume pourra contribuer à l'extension et à l'application meilleure d'une méthode de traitement destinée à lutter efficacement contre une partie des maux les plus pénibles qui affligent l'humanité.



L'Imprimeur-Gérant : G. ENCAUSSE.

Imprimerie de *Mysteria*, 15, rue Séguier, Paris.

